



RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2010

QUOTIUM TECHNOLOGIES

Société anonyme au capital de 2 019 024 €

Siège social : 84-88 Bd de la Mission Marchand – 92400 Courbevoie

Exercice social : du 1^{er} janvier au 31 décembre

QTE
LISTED
NYSE
EURONEXT

SOMMAIRE

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2010	3
COMPTES CONSOLIDES	4
I.- Etat de la situation financière au 31/12/2010 (normes IFRS).....	4
II.- Compte de résultat consolidé de l'exercice 2010 (normes IFRS).	5
III.- Résultat global consolidé.	5
IV.- Tableau des flux de trésorerie consolidé IFRS	7
V.- Tableau de variation de l'endettement	8
VI.- Annexe aux comptes consolidés clos le 31 décembre 2010	9
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	31
COMPTES ANNUELS	33
I.- Bilan actif	33
II.- Bilan passif.....	34
III.- Comptes de résultat.....	35
IV.- Règles et méthodes comptables	37
V.- Faits significatifs de la période	40
VI.- Notes sur les comptes	41
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	55
RAPPORTS DE GESTION	58
I.- Activité, résultats et situation financière	58
II.- Informations juridiques	63
III.- Informations non financières, sociales et environnementales.....	69
IV.- Honoraires des commissaires aux comptes.....	70

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2010

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Michel TIBERINI
Président Directeur Général

COMPTES CONSOLIDES

I.- Etat de la situation financière au 31/12/2010 (normes IFRS). (En milliers d'euros.)

Actif	Note	31/12/2010	31/12/2009
Immobilisations incorporelles	3.1	3 160	4 120
Immobilisations corporelles	3.1	84	64
Immobilisations financières	3.1	1 247	222
Impôts différés actifs	3.9	88	91
Total de l'actif non courant		4 579	4 497
Créances clients et comptes rattachés	3.2	3 435	3 300
Autres actifs courants	3.3	480	316
Impôts courants			126
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.4	1 836	2 608
Total de l'actif courant		5 751	6 351
TOTAL DE L'ACTIF		10 331	10 848
Passif	Note	31/12/2010	31/12/2009
Capital social		2 019	2 019
Réserve légale		202	202
Réserve de conversion		-19	-18
Réserves consolidées		2 650	2 902
Résultat de l'exercice consolidé		-342	-336
Capitaux propres	III	4 509	4 769
<i>dont part des minoritaires</i>		-	-
Provisions risques et charges	3.7	349	412
Emprunt bancaire et avances remboursables	3.8	340	174
Produits constatés d'avance	3.10	107	
Impôts différés passifs	3.9	765	1 021
Total passifs non courants > 1 an		1 560	1 607
Emprunt bancaire			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		423	392
Personnel et comptes rattachés		248	233
Dettes envers les organismes sociaux		318	292
Dettes fiscales de TVA et autres impôts et taxes assimilées		560	541
Autres passifs courants		2	2
Produits constatés d'avance	3.10	2 711	3 011
Total passifs courants < 1 an		4 261	4 471
TOTAL DU PASSIF		10 331	10 848

II.- Compte de résultat consolidé de l'exercice 2010 (normes IFRS).
(En milliers d'euros.)

	Note	2010	2009
Chiffre d'affaires	3.11	5 442	4 871
Autres produits d'exploitation		84	388
Charges de personnel	3.12	-3 142	-2 888
Autres charges d'exploitation		-1 752	-1 617
Impôts et taxes		-98	-124
Dotations aux amortissements et aux provisions	3.13	-1 175	-1 120
Résultat opérationnel courant		-641	-490
Autres charges et produits opérationnels			
Résultat opérationnel		-641	-490
Produits financiers		47	29
Charges financières		-38	-31
Résultat financier	3.14	9	-3
Résultat net avant impôts		-632	-493
Impôts exigibles	3.9	-5	
Charges/Produits d'impôts différés	3.9	296	157
Résultat net consolidé		-342	-336
Nombre d'actions		1 261 890	1 261 890
Résultat par action (€/action)		-0,27	-0,27
Résultat dilué par action (€/action)		-0,27	-0,27

III.- Résultat global consolidé.

(en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
Ecart de conversion	-1	1
Ecart actuariels sur les engagements postérieurs à l'emploi (1)	125	35
Impôt différé sur éléments comptabilisés directement en capitaux propres	-42	-12
Résultat net comptabilisé directement en capitaux propres (a)	82	24
Résultat de la période (b)	-342	-336
Résultat global consolidé (c) = (a)+(b)	-260	-312
<i>dont part du Groupe</i>	-260	-312

(1) Se reporter à la note 3.7 – Avantages postérieurs à l'emploi.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés du 01/01/2009 au 31/12/2009

En milliers d'euros	Capital social	Primes d'émission, de fusion, d'apport	Réserve légale	Report à nouveau	Réserve de conversion	Résultats consolidés	Total
Capitaux propres au 01/01/2009	2 019	4 635		-1 804	-19	250	5 081
Réserves de conversion					1		
Ecart actuariels				24			
Total des produits et charges comptabilisées directement en capitaux propres				24	1		24
Affectation du résultat net 2008			202	48		-250	
Résultat net de la période						-336	-336
Transactions avec les actionnaires							
Capitaux propres au 31/12/2009	2 019	4 635	202	-1 732	-18	-336	4 769

Tableau de variation des capitaux propres consolidés du 01/01/2010 au 31/12/2010

En milliers d'euros	Capital social	Primes d'émission, de fusion, d'apport	Réserve légale	Report à nouveau	Réserve de conversion	Résultats consolidés	Total
Capitaux propres au 01/01/2010	2 019	4 635	202	-1 732	-18	-336	4 769
Réserves de conversion					-1		
Ecart actuariels				83			
Total des produits et charges comptabilisées directement en capitaux propres				83	-1		82
Affectation du résultat net 2009				-336		336	0
Résultat net de la période						-342	-342
Transactions avec les actionnaires							
Capitaux propres au 31/12/2010	2 019	4 635	202	-1 985	-19	-342	4 510

IV.- Tableau des flux de trésorerie consolidé IFRS

En milliers d'euros	31/12/2009	Variation	31/12/2010
Trésorerie active	2 608	-772	1 836
Trésorerie passive			
Trésorerie	2 608	-772	1 836

en milliers d'euros	31/12/2010	31/12/2009
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	-342	-336
+/- dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	1 175	1 120
+/- variation avantages postérieurs à l'emploi	-82	-3
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement net et impôt	752	781
+ coût de l'endettement financier net		
+/- Charge/Produit d'impôt (y compris impôts différés)	-296	-157
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement net et impôt (A)	456	624
- impôts versés (B)		
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel) (C)	-276	576
Flux net de trésorerie généré par l'activité (D) = (A + B + C)	180	1 200
-Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-215	-505
-Octrois de prêts	-1 025	-113
= Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (E)	-1 240	-618
+ Eléments comptabilisés directement en capitaux propres (écarts actuariels)	124	23
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)		-83
+ Avances remboursables	166	155
= Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (F)	290	95
+/- Incidence des variations des cours des		
= Variation de la trésorerie Nette (D + E + F+ G)	-772	678

La diminution des ressources en fonds de roulement de 276 K€ au 31/12/2010 s'explique principalement par un volume d'activité de fin d'année moins élevé qu'au 31/12/2009.

V.- Tableau de variation de l'endettement

(En milliers d'euros.)

	31/12/2009	Variation	31/12/2010
Trésorerie active (a)	2 608	-772	1 836
Trésorerie passive (b)			
Trésorerie brute	2 608	-772	1 836
Endettement financier brut (c)	-174	-166	-340
Endettement financier net (a) + (b) + (c)	2 434	-938	1 496

La variation de la trésorerie entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010 est principalement liée au soutien financier apporté par Quotium à sa mère sous forme d'un prêt de 1000 K€.

VI.- Annexe aux comptes consolidés clos le 31 décembre 2010

Note 1. Informations générales relatives au Groupe

Note 2. Règles et méthodes comptables.

Note 3. Commentaires sur les comptes

3.1. Immobilisations

3.2. Créances clients et comptes rattachés

3.3. Autres actifs courants

3.4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

3.5. Actifs et passifs financiers

3.6. Capital

3.7. Provisions

3.8. Emprunts bancaires

3.9. Impôts différés

3.10. Produits constatés d'avance

3.11. Chiffre d'affaires

3.12. Charges de personnel et avantages

3.13. Dotations aux amortissements et provisions

3.14. Résultat financier

3.15. Information sectorielle

3.16. Engagements hors bilan

3.17. Transactions entre parties liées

3.18. Honoraires des commissaires aux comptes

3.19. Gestion des risques (risque de liquidité, risque de crédit, risque de taux d'intérêts)

3.20. Evénements postérieurs à la clôture

Note 1. Informations générales relatives au Groupe

Quotium Technologies S.A est une société anonyme cotée sur le marché Eurolist compartiment C d'Euronext Paris (QTE). En date du 27 avril 2011, le conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de Quotium Technologies S.A pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Quotium Technologies, éditeur de logiciels, s'adresse aux Directions informatiques des grandes et moyennes entreprises. Quotium Technologies est expert de la gestion des applications métiers en termes de Sécurité, Performance et Disponibilité.

Quotium Technologies développe et commercialise principalement les logiciels :

- Qtest, logiciel de test de charge,
- Applimanager, solution de surveillance en production des applications métiers,
- Stor Sentry, solution de protection des données et d'optimisation du stockage sur bandes magnétiques.

Faits marquants de l'exercice

1. Entrée dans le périmètre de consolidation

Une nouvelle filiale, Quotium Corp, détenue à 100% par Quotium Technologies, a été créée le 20 octobre 2010. Elle est consolidée par intégration globale. Les produits et les charges de cette filiale sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de sa date de création.

Rappel du périmètre au 31/12/2009 :

Sociétés	Pays	Pourcentage de contrôle et d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Entrée dans périmètre	Méthode de consolidation
QUOTIUM Technologies S.A.	France	Société mère			Intégration globale
QUOTIUM Technologies Ltd	Royaume-Uni	100 %	100 %	11/05/2006	Intégration globale

Le périmètre de consolidation est le suivant au 31/12/2010 :

Sociétés	Pays	Pourcentage de contrôle et d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Entrée dans périmètre	Méthode de consolidation
QUOTIUM Technologies S.A.	France	Société mère			Intégration globale
QUOTIUM Technologies Ltd	Royaume-Uni	100 %	100 %	11/05/2006	Intégration globale
QUOTIUM Corp	Etats-Unis	100 %	100 %	20/10/2010	Intégration globale

2. Entrée dans un groupe d'intégration fiscale

La société QUOTIUM TECHNOLOGIES SA fait partie depuis le 1^{er} janvier 2010 du groupe d'intégration fiscale constitué par la société Technologies en application des articles 223A et suivants du CGI.

Quotium Technologies a constaté en résultat le montant de l'impôt, déterminé comme si elle n'avait jamais été intégrée dans le groupe concerné, déduction faite de l'ensemble des droits à imputation dont la société aurait bénéficié en l'absence d'intégration. La situation est donc neutre pour cette dernière qui règle le cas échéant son impôt à la société mère et non plus à l'Etat.

Note 2. Règles et méthodes comptables.

2.1. Base de préparation des comptes consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 sont établis selon les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards ou IFRS) édictées par l'International Accounting Standard Board (IASB) applicables au 31 décembre 2010, telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

Les comptes consolidés du Groupe sont présentés en Euros. Toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€000).

Les principes comptables appliqués restent inchangés par rapport à ceux de l'exercice précédent, à l'exception de l'incidence de l'application des normes effectives depuis le 1^{er} janvier 2010.

2.2. Nouvelles normes et interprétations comptables applicables

Les nouvelles normes et amendements à des normes existantes et les interprétations émises par l'IFRIC, tels que listés ci-après, ont été adoptés par l'Union Européenne et leur application est obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2010 :

- IAS 27 révisée – États financiers consolidés et individuels (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er juillet 2009) ;
- IFRS 3 révisée – Regroupements d'entreprises (applicable aux regroupements d'entreprises dont la date d'acquisition est sur le premier exercice ouvert à compter du 1er juillet 2009) ;

D'application prospective, ces révisions ont été sans incidence sur la comptabilisation des regroupements et des variations de pourcentages d'intérêts antérieurs au 1er janvier 2010 lesquelles ont été comptabilisées selon les principes comptables définis par IFRS 3 et IAS 27 tels que décrits dans la note 2.7 ;

- IFRIC 16 « Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger »
- IFRIC 18 « Transfert d'actifs en provenance des clients »
- IFRIC 17 « Distribution en nature aux actionnaires »
- Amendements à IAS 39 « Eléments couverts éligibles »
- Amendements à IFRS 5 « Annual Improvements mai 2008 »
- Annual improvements Avril 2009 (en particulier amendements d'IFRS 2, IAS 38 et IFRIC 9)
- Amendements à IFRS 2 « Transactions intra-groupe réglées en trésorerie »

Ces nouvelles normes sont sans incidence sur les comptes consolidés au 31/12/2010.

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée à compter du 1^{er} janvier 2010 des normes, amendements de normes et interprétations suivants (adoptés ou en cours d'adoption par l'Union Européenne) :

- IFRIC 19 « Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres » ;
- Amendements à IFRIC 14 « Remboursement anticipé des exigences de financement minimum » ;
- Amendements à IAS 32 « Classement des droits de souscription émis » ;
- IAS 24 révisée « Transactions entre parties liées » - exemption liée à l'information sur les parties liées ;
- Amendements à IFRS 7 « Transferts d'actifs financiers » ;
- Améliorations annuelles 2010.

Les impacts éventuels de ces textes sont en cours d'évaluation.

Le Groupe n'a pas mesuré à ce stade l'impact des normes et amendements à des normes non encore adoptés par l'Union Européenne et ne pouvant être anticipés au 1^{er} janvier 2010 :

- IFRS 9 – Instruments financiers : classifications et évaluations (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013) ;
- Amendement IAS 12 – Impôt différé : recouvrement d'actifs sous-jacent (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2012) ;
- Amendement IFRS 7 – Instruments financiers : informations à fournir (applicable à compter du 1er juillet 2011) ;
- Améliorations annuelles des normes IFRS (6 mai 2010), applicables au Groupe à compter du 1er janvier 2011.

2.3. Incidence des changements intervenus au cours de l'exercice

Aucun changement de méthode n'est à relever au cours de l'exercice 2010. En revanche, un changement d'estimation est intervenu concernant les indemnités de fin de carrière. L'incidence est décrite au paragraphe 3.7 "Provisions".

2.4. Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés incluent en intégration globale les comptes des sociétés dans lesquelles Quotium Technologies S.A exerce un contrôle exclusif. Les filiales Quotium Technologies Ltd et Quotium Corp clôturent leurs comptes au 31 décembre. Toutes les transactions et comptes réciproques entre les sociétés consolidées sont éliminés.

2.5. Conversion des comptes des filiales étrangères et des opérations en devises étrangères

Devise de fonctionnement et devise de présentation

Les éléments inclus dans les comptes de Quotium Technologies S.A et de ses filiales sont évalués en utilisant la devise de fonctionnement de l'environnement économique dans lequel elles opèrent : Quotium Technologies S.A (Euros), Quotium Technologies Ltd (Livres Sterling), Quotium Corp (Dollars Américains).

Tous les actifs et les dettes des filiales sont convertis en Euros au taux de change de clôture à la date du bilan et les produits et charges sont convertis au taux de change moyen de période. Les différences de change sont comptabilisées en capitaux propres dans la réserve de conversion.

Transactions et soldes en devises

Les transactions en devises étrangères sont converties au taux de change applicable à la date de transaction.

Les actifs et les dettes monétaires en devises étrangères sont convertis au taux de change de clôture à la date du bilan. Les différences de change résultant de la conversion sont comptabilisées au compte de résultat.

Les actifs et les dettes non-monétaires en devises étrangères, évalués au coût historique, sont convertis au taux de change de la date de transaction.

Les actifs et les dettes non-monétaires en devises étrangères, évalués à la juste valeur, sont convertis au taux de change applicable à la date où les justes valeurs ont été déterminées.

Les différences de change portant sur des actifs ou dettes non-monétaires sont comptabilisées en capitaux propres si les pertes et profits relatifs à ces actifs non-monétaires sont comptabilisés en capitaux propres. Dans le cas contraire, ces différences de change sont comptabilisées au compte de résultat.

2.6. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe correspond aux produits générés par les activités ordinaires, à savoir la vente de licences de logiciels, la fourniture de prestations de services (maintenance, conseil et formation) et la conclusion de contrats de distribution avec des tiers.

Licences

Les redevances provenant de licences vendues aux clients sont comptabilisées en chiffre d'affaires seulement si :

- (a) les risques et avantages importants inhérents à la propriété des licences ont été transférés à l'acheteur,
- (b) le Groupe ne continue à être impliqué ni dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés,
- (c) le montant des produits des activités ordinaires peut être évalué de façon fiable,
- (d) il est probable que des avantages économiques associés à la transaction iront au Groupe et
- (e) les coûts encourus ou à encourir en contrepartie de la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Maintenance

La société propose en plus des contrats de ventes de logiciels des contrats de services de maintenance. Les prestations de maintenance étant payées d'avance et non remboursables, les revenus provenant de ces prestations sont différés et comptabilisés *prorata temporis* sur la durée du contrat de maintenance (cf. produits constatés d'avance). Les contrats de maintenance sont généralement renouvelés par tacite reconduction pour une nouvelle période d'un an

Prestations de service

Le chiffre d'affaires relatif aux prestations de conseil, formations et autres services d'assistance prévus par les contrats de licences est comptabilisé lorsque les services sont rendus et présenté distinctement du chiffre d'affaires des licences.

2.7. Regroupements d'entreprises et goodwill

Les versions révisées d'IFRS 3 "Regroupements d'entreprises" et d'IAS 27 "États financiers consolidés et individuels" sont d'application obligatoire pour le Groupe à compter du 1er janvier 2010. Leur application est prospective. Ainsi, les regroupements antérieurs au 1er janvier 2010 restent comptabilisés selon les principes comptables retenus lors de l'élaboration des états financiers au 31 décembre 2009 et n'ont donc pas été affectés par l'application de ces nouvelles normes.

Les regroupements d'entreprise intervenus après le 1er janvier 2010 sont comptabilisés suivant la méthode de l'acquisition, conformément à IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises ». Les actifs identifiables acquis et les passifs et passifs éventuels repris sont comptabilisés à leur juste valeur en date d'acquisition, sous réserve qu'ils respectent les critères de comptabilisation d'IFRS 3 révisée. Le goodwill qui représente l'excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur de ces actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise à la date d'acquisition est comptabilisé à l'actif du bilan sous la rubrique « Goodwill ». Le goodwill se rapportant à l'acquisition d'entreprises associées est inclus dans la valeur des titres mis en équivalence. Il correspond essentiellement à des éléments non identifiables tels que le savoir faire et l'expertise-métier des équipes. Les goodwill négatifs sont enregistrés immédiatement en résultat.

Les goodwill sont enregistrés dans la devise fonctionnelle de l'entité acquise.

Les frais d'acquisition sont comptabilisés immédiatement en charges lorsqu'ils sont encourus. Lors de chaque acquisition, le Groupe peut opter pour la comptabilisation d'un goodwill dit « complet », c'est-à-dire que ce dernier est calculé en prenant en compte la juste valeur des intérêts minoritaires en date d'acquisition, et non pas uniquement leur quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs de l'entité acquise.

Pour les acquisitions réalisées à compter du 1er janvier 2010 et en application d'IFRS3 révisée, tout ajustement de prix potentiel est estimé à sa juste valeur en date d'acquisition et cette évaluation initiale ne peut être ajustée ultérieurement en contrepartie du goodwill qu'en cas de nouvelles informations liées à des faits et circonstances existant à la date d'acquisition et dans la mesure où l'évaluation était encore présentée comme provisoire (période d'évaluation limitée à 12 mois) ; tout ajustement ultérieur ne répondant pas à ces critères est comptabilisé en dettes ou en créances en contrepartie du résultat.

La norme IAS 27 révisée a modifié la comptabilisation des transactions concernant les intérêts minoritaires, dont les variations, en l'absence de changement de contrôle, sont désormais comptabilisées en capitaux propres. Notamment, lors d'une acquisition complémentaire de titres d'une entité déjà contrôlée par le Groupe, l'écart entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part complémentaire des capitaux propres consolidés acquise est enregistré en capitaux propres – part du Groupe. La valeur consolidée des actifs et passifs identifiables de l'entité (y compris le goodwill) reste inchangée.

Les goodwill ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Un test de dépréciation est réalisé pour l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle le goodwill a été affecté, conformément à IAS 36, en comparant la valeur recouvrable et la valeur comptable de l'UGT. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génèrent des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

L'activité de Quotium Technologies est centralisée sur son seul segment de marché, les licences d'utilisation de logiciels et prestations de service associées, les tests de dépréciation des actifs ont été réalisés au niveau du groupe Quotium Technologies dans son ensemble.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une Unité Génératrice de Trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à cette Unité Génératrice de Trésorerie,

puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'Unité, au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'Unité.

En cas de perte de valeur, la dépréciation enregistrée au compte de résultat est irréversible.

Pour les autres actifs incorporels identifiés lors d'opérations de regroupement d'entreprises, se reporter à la note 2.8 Immobilisations incorporelles.

2.8. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Elles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par le Groupe. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

En règle générale, l'amortissement des logiciels informatiques est pratiqué sur une durée de 1 à 2 ans selon le mode linéaire.

Les contrats de maintenance activés suite à des opérations de regroupement d'entreprises sont amortis linéairement sur leur durée de vie estimée : 5 ans pour les contrats de maintenance liés à la fusion 2007 soit jusqu'au 31/12/2012.

Frais de recherche et développement

Les frais de développement sont immobilisés en application de la norme IAS 38 et les frais de recherche sont maintenus dans les comptes de charges. Les frais de développement répondent aux critères de la norme :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou la vendre ;
- Capacité à utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- Disponibilité de ressources techniques, financières et autres appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle.

Les frais de développement répondent aux six critères de la norme et sont donc activés. Ces frais correspondent principalement aux charges de personnel associées à la phase de rédaction technique et de qualification des nouveaux produits. Cette phase précède la commercialisation de nouvelles versions ou de nouveaux produits. Ces frais ne peuvent être engagés qu'à partir du moment où la faisabilité technique des logiciels développés a déjà été démontrée. Les frais avant la phase de rédaction technique et de qualification du produit sont enregistrés dans les charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Les frais de développement activés sont amortis linéairement sur 5 ans, correspondant à la durée moyenne de commercialisation des produits.

Quotium Technologies a ainsi activé 153 K€ de frais de développement au titre de l'exercice 2010.

Les frais de recherche (en particulier la masse salariale des équipes dédiées à la recherche) sont entièrement passés en charge lorsqu'ils sont encourus.

2.9. Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés selon la durée réelle d'utilisation de l'immobilisation.

Eléments constitutifs	Durée	Mode
Agencements et installations	4-5-7 ans	Linéaire
Matériel de bureau	3 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Dégressif
Mobilier	5 ans	Linéaire

2.10. Créances clients et dettes

Les créances et dettes à court terme sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées sous forme de provision en cas de risque de non recouvrement

2.11. Autres actifs courants

Les autres actifs courants correspondent aux autres actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

2.12. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Il s'agit des disponibilités qui consistent en des dépôts sur des comptes courants, complètement liquides.

Les placements financiers, qualifiés d'équivalents de trésorerie, correspondent au portefeuille de Sociétés d'Investissement à Capital Variable (SICAV) du Groupe. Le risque de moins value est couvert le cas échéant par la constitution d'une provision. Ces SICAV sont mobilisables ou cessibles à tout moment et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts.

Les ventes de placements financiers sont comptabilisées selon la méthode du « premier entré, premier sorti ».

2.13. Provisions

Les provisions correspondent aux passifs répondant aux critères suivants :

- le montant ou l'échéance ne sont pas fixés de manière précise ;
- l'incidence économique est négative pour le Groupe, c'est à dire que ce passif s'analyse comme une obligation du groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.14. Impôts

La société Quotium Technologies SA fait partie d'un groupe d'intégration fiscale (cf. faits marquants de la période). La charge d'impôt incluse dans la détermination du résultat net de l'exercice est égale au montant total des impôts courants et des impôts différés.

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporaires existant à la date de clôture et provenant de l'écart entre les valeurs comptables des actifs et des passifs figurant au bilan consolidé et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux reportables. Les impôts différés actifs sont comptabilisés lorsqu'il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés car le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et les actifs et passifs d'impôts différés concernent les impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

La CET, instaurée par la loi de finances pour 2010, en remplacement de la taxe professionnelle, se compose de la contribution foncière des entreprises (CFE) et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). La CFE, s'apparentant à la taxe professionnelle en matière de bases et de plafonnement, a été comptabilisée dans la rubrique Impôts & taxes. La société a également qualifié la CVAE en tant que charge opérationnelle (donc hors champ de l'IAS 12). Cette approche assure la comparabilité du résultat opérationnel entre 2009 et 2010.

2.15. Crédit d'impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé conformément à la norme IAS 20.

2.16. Avantages au personnel

Régimes à cotisations définies

Les cotisations à payer dans le cadre d'un régime à cotisations définies se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser au salarié les montants qui lui sont dus. De ce fait, une fois les cotisations payées, aucun passif ne figure dans les comptes du Groupe.

Ces cotisations sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Régimes à prestations définies

Les engagements en matière de pensions, de compléments de retraite et d'indemnités de départ en retraite sont évalués en appliquant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées conformément à la norme IAS 19.

Cette méthode présente la valeur actuelle probable des droits acquis, évalués en tenant compte des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de départ et de survie. Les hypothèses propres à chaque régime tiennent compte des contextes économiques et démographiques locaux.

Les différentes hypothèses retenues pour le calcul de la provision ont évolué entre 2009 et 2010 et sont présentées ci-dessous :

Hypothèses	2010	2009
Age de départ à la retraite	65 ans (départ volontaire)	65 ans (mise à la retraite)
Profil de carrière	+2.5 %/an	+2%/an
Turnover	De 0 à 100% en fonction de l'âge du salarié	De 0 à 100% en fonction de l'âge du salarié
Taux d'actualisation	4.75 %	5 %
Table de mortalité	INSEE TV/TD 2004-2006	TGH05 et TGF05

Depuis le 31 décembre 2010, les droits sont calculés selon le barème des droits relatifs aux départs volontaires à la retraite et non plus selon une hypothèse de mise à la retraite par l'employeur. Ce mode de calcul est plus conforme à la politique de l'entreprise et à ses règles de gestion.

L'indemnité pour chaque salarié partant à la retraite est proportionnelle à son ancienneté dans l'entreprise. Elle est égale au montant le plus favorable pour le salarié entre celle définie par la convention collective à laquelle est rattachée l'entreprise (SYNTEC) et celle définie par le code du travail.

La valeur inscrite au bilan au titre des avantages aux personnels et autres avantages à long terme correspond à la valeur actualisée des obligations futures.

Lorsque les avantages du régime sont améliorés, la quote-part des avantages complémentaires relatifs aux services passés rendus par les membres du personnel est comptabilisée en charges selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel. Si les droits à prestations sont acquis immédiatement, le coût des avantages est comptabilisé immédiatement dans le compte de résultat.

Le Groupe a opté pour une comptabilisation des écarts actuariels intégralement en capitaux propres. Aucun avantage n'est à constater sur les filiales.

2.17. Estimations et hypothèses affectant les actifs et passifs

Pour préparer les informations financières conformément aux IFRS, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent, d'une part, les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et d'autre part, les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. En raison des incertitudes inhérentes à tout processus de d'évaluation, il est donc possible que les résultats réels puissent différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les estimations effectuées concernent plus particulièrement les tests de dépréciation des actifs incorporels (cf. note 3.1)

Note 3. Commentaires sur les comptes

3.1. Immobilisations

(En milliers euros.)	Début exercice valeur brute	Acquisitions de la période	Cessions et transferts	Fin d'exercice valeur brute	Fin d'exercice valeur nette
Frais de développement	1 022	153		1 175	445
Licences logicielles	5 286	3		5 290	32
Contrats de maintenance	4 293			4 293	1 583
Goodwill	1 586			1 586	1 100
Immobilisations incorporelles	12 187	156	0	12 343	3 160
Matériel de bureau, informatique, mobilier	336	78		414	84
Immobilisations en cours	19		19	0	0
Immobilisations corporelles	355	78	19	414	84
Immobilisations financières	222	1 075	50	1 247	1 247
Total général	12 764	1 309	69	14 004	4 491

La variation des immobilisations incorporelles brutes entre le 31/12/2009 et le 31/12/2010 concernent principalement les frais de développement (internes) immobilisés pour 153 K€ dédiés à la sortie d'un nouveau logiciel de sécurité des applications métiers.

Détail des contrats de maintenance

en milliers d'euros	Valeur brute Fin d'exercice	Amortissement	Valeur nette
Contrats de maintenance Quotium Technologies	336	336	0
Contrats de maintenance Technologies Software	3 957	2 374	1 583
Total contrats de maintenance	4 293	2 710	1 583

Détail des goodwill

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Goodwill 2006 (fusion Quotium Technologies)	486	486	0
Goodwill 2007 (fusion Technologies Software)	887		887
Goodwill 2009 (Hi-Stor Technologies)	213		213
Total Goodwill	1 586	486	1 100

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « dépréciation d'actifs », la valeur des immobilisations corporelles et incorporelles fait l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il existe des facteurs internes ou externes montrant que l'un de ces actifs a perdu de la valeur. Lorsque de tels facteurs existent, le Groupe calcule la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient.

L'UGT retenue pour les goodwill est constituée du groupe Quotium Technologies dans son ensemble. La société évolue sur un secteur unique d'activité.

La valeur d'utilité est déterminée par la méthode des flux de trésorerie actualisés (D.C.F.) selon les principes suivants :

- les flux futurs de trésorerie actualisés après impôt sont établis à partir des plans prévisionnels d'activité à 5 ans élaborés par la direction du groupe selon des hypothèses prudentes.
- l'actualisation des flux de trésorerie est effectuée sur la base du coût moyen du capital.

Le taux d'actualisation après impôt utilisé ressort à 13.20 % incluant un taux sans risque de 4.20% (Bloomberg AA 10Y) et une prime de risque du marché actions de 5.50%.

Aucune dépréciation n'a été constatée car la valeur recouvrable des actifs corporels et incorporels demeure supérieure à leur valeur comptable. La sensibilité de la valeur d'utilité de l'UGT au taux d'actualisation est faible.

Immobilisations financières

La société Quotium Technologies a consenti au cours de l'exercice un prêt de 1000 K€ à sa mère la société Technologies, remboursable au plus tard en juillet 2012.

Elle a également prêté 75 K€ à la société Hacktics, dans laquelle elle détient une participation de 5.98%. Ce prêt a été entièrement remboursé à la date de publication du présent rapport.

Amortissements

Les amortissements se décomposent comme indiqué ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Début exercice	Dotations aux amortissements et dépréciations	Reprises	Fin exercice
Frais de développement	587	143		730
Licences logicielles	5 075	183		5 257
Contrats de maintenance	1 919	791		2 710
Goodwill	486	0		486
Immobilisations incorporelles	8 067	1 116	0	9 183
Installations générales, agencements	0	4		4
Matériel de bureau, informatique, mobilier	290	35		326
Immobilisations corporelles	290	40	0	330
Total général	8 357	1 156	0	9 513

3.2. Créances clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés sont constitués des éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
Clients et comptes rattachés	3 435	3 300
Provisions sur créances clients		
Total	3 435	3 300

Au 31/12/2010, la totalité des créances clients est à échéance de moins d'un an (cf. § gestion des risques).

3.3. Autres actifs courants

Les autres actifs courants sont constitués des éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
Charges constatées d'avance	303	236
Taxes sur la valeur ajoutée	81	77
Compte-courant intégration fiscale	5	0
Autres produits à recevoir	91	4
	480	316

Les charges constatées d'avance sont constituées principalement des loyers immobiliers et prestations de moyens généraux du premier trimestre 2011. De nouveaux contrats de prestations ont été facturés en 2010 relatifs à des périodes postérieures pour 53 K€.

Par ailleurs, la société a constaté un produit à recevoir de 84 K€ au titre du solde d'une subvention du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie correspondant à l'achèvement d'un projet de recherche européen.

(en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
Autres créances s/l'Etat (crédit d'impôt recherche)	0	126
	0	126

Le crédit d'impôt recherche, qui s'est élevé à 82 K€ au titre de 2010, a été imputé au 31/12/2010 sur l'impôt exigible de l'exercice de la société Quotium Technologies SA.

3.4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La direction financière du Groupe cherche à optimiser ses placements de trésorerie disponible tout en maintenant une trésorerie suffisante pour répondre à ses obligations financières à court terme.

La trésorerie et équivalents de trésorerie se détaillent comme suit :

en milliers d'euros	Valeur 31/12/2010	Valeur 31/12/2009
Comptes courants bancaires	210	286
Placements financiers (SICAV)	1 626	2 322
Total	1 836	2 608

Les placements répondent à la définition de la norme IAS 7. Ils sont constitués d'OPCVM possédant la classification AMF « Monétaire Euro ». Il s'agit de placements à court terme (3 mois) et dont la sensibilité aux évolutions de taux est comprise entre 0 et 0.5.

Les gains réalisés sur les placements financiers ont été enregistrés en produits financiers pour 12 K€ sur l'exercice 2010. Au 31/12/2010, la plus-value latente sur placements financiers n'est pas significative.

3.5 Actifs et passifs financiers

Le tableau ci-dessous présente une ventilation des actifs et passifs financiers comptabilisés au bilan selon les catégories d'évaluation définies par la norme IAS 39 :

31/12/2010 (en milliers d'euros)	Valeur au bilan	Juste valeur	Prêts et créances	Actifs en juste valeur par résultat	Passifs financiers au coût amorti
Actifs					
Titres de participation	113	113	113		
Prêts	1 075	1 075	1 075		
Dépôts et cautionnement	59	59	59		
Créances clients et comptes rattachés	3 435	3 435	3 435		
Autres actifs courants	480	480	480		
Impôts courants	0	0	0		
Autres disponibilités	210	210	210		
VMP à la juste valeur	1 625	1 625		1 625	
TOTAL	6 997	6 997	5 372	1 625	0
Passifs					
Avances remboursables	340	340			340
Emprunt bancaire	0	0			0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	423	423			423
Personnel et comptes rattachés	248	248			248
Dettes envers les organismes sociaux	318	318			318
Dettes fiscales de TVA et autres impôts et taxes assimilées	561	561			561
Autres passifs courants	2	2			2
Produits constatés d'avance	2 818	2 818			2 818
TOTAL	4 710	4 710	0	0	4 710

La juste valeur des créances clients, dettes fournisseurs et autres actifs et passifs courants est assimilée à leur valeur au bilan. En effet, leur échéance est inférieure à un an.

Les dépôts sont réactualisés en fonction des indices prévus par les baux auxquels ils se rattachent.

3.6. Capital

Le capital est constitué de 1 261 890 actions ordinaires dont la valeur nominale est de 1,60 €.

Le Groupe gère la structure de son capital et fait les ajustements nécessaires en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque de ses principaux actifs. Dans le but de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut décider de verser des dividendes aux actionnaires, émettre de nouvelles actions et acheter ou vendre ses propres actions.

3.7. Provisions

Provisions pour litiges

En milliers d'euros	Début exercice	Dotation	Reprise consommée	Fin exercice
Provisions litiges	36	30	11	55
Total	36	30	11	55

La reprise de provision correspond à des litiges prud'homaux soldés à la clôture de l'exercice.

Avantages postérieurs à l'emploi

Au 31 décembre 2010, les avantages postérieurs à l'emploi ont été déterminés par un cabinet d'actuaire reconnu sur la place.

En milliers d'euros	Début exercice	Variation positive	Variation négative	Fin exercice
Avantages postérieurs à l'emploi	376		82	294
Total	376		84	294

Le montant de la provision retraite s'élève à 294 K€ au 31 décembre 2010 versus 376 K€ au 31 décembre 2009. Le changement d'estimation, détaillé en note 2.16, a eu pour effet une diminution des engagements comptabilisés de 82 K€ dont 125 K€ d'écarts actuariels comptabilisés dans les capitaux propres (avant effet des impôts différés).

Provision retraite au 31/12/2009	376 K€
<i>Charges de l'exercice 2010 (toutes choses égales par ailleurs):</i>	<u>43 K€</u>
Coûts des services rendus comptabilisés au cours de l'exercice	23 K€
Charges d'intérêts	20 K€
<i>Écarts actuariels :</i>	<u>(125) K€</u>
Impact changement de modalité de départ à la retraite (départ volontaire)	(271) K€
Impact du taux de revalorisation salariale	159 K€
Impact de la baisse du taux d'actualisation	18 K€
Impact mise à jour de la table de mortalité	(44) K€
Impact gain d'expérience (turn-over)	<u>13 K€</u>
Provision retraite au 31/12/2010	294 K€

Aucune indemnité de départ n'a été versée au cours de l'exercice.

3.8. Emprunts bancaires / Avances remboursables

Suite à la demande d'aide à l'innovation présentée en 2008 auprès de l'OSEO, Quotium Technologies a reçu, conformément à l'avancement du projet, un complément d'aide de 166 K€, sous forme d'avance remboursable dont les conditions de remboursement sont fixés contractuellement.

3.9. Impôts différés

Ils sont principalement composés des éléments suivants :

Impôts différés passifs (IDP)	31/12/2010	Note	31/12/2009	Impact résultat 2010	Note	Impact résultat 2009	Note
IDP sur activation des frais de R&D	-148	(1)	-145	-3	(1)	-3	
IDP sur annulation provision compte-courant filiale UK	-185	(2)	-160	-25	(2)	-17	
IDP sur actifs incorporels identifiés lors des opérations de fusion	-528	(3)	-841	314	(4)	342	
IDP sur différences permanentes	-4		-2	-2			
Total impôts différés passifs	-865		-1 149	284		321	

Impôts différés actifs (IDA)	31/12/2010	Note	31/12/2009	Impact résultat 2010	Note	Impact résultat 2009	Note
IDA sur différences temporaires (dont provision retraite, organic)	101		128	-27		-1	
IDA sur déficits reportables	88	(5)	91	-2		-174	(6)
Total impôts différés actifs	189		219	-30		-175	

Impôts différés passifs nets Quotium Technologies SA	-765		-1 021	256		163	
Impôts différés actifs Quotium Technologies Ltd	88		91	-2		-17	
Impôts différés nets constatés	-676		-930	254		145	
Dont :							
Montant constaté au compte de résultat				296		157	
Montant constaté en capitaux propres				-42		-12	

(1) & (2) Il s'agit de l'impôt différé passif sur l'activation des frais de R&D et l'annulation de la provision sur le compte courant de la filiale UK. L'impact sur le résultat de l'exercice 2010 est de -28K€.

(3) & (4) Il s'agit principalement de l'impôt différé passif de 528 K€ calculés sur les contrats de maintenance Technologies Software activés suite à l'opération de regroupement en 2007. L'impact sur le résultat de l'exercice est de +314 K€. La reprise des impôts différés se fait au rythme de l'amortissement des contrats.

(5) Il s'agit de l'impôt différé actif calculé sur les déficits reportables de Quotium Technologies Ltd s'élevant au 31 décembre 2010 à 421 K€ et déterminé selon les taux d'imposition en vigueur en Grande-Bretagne. Nos prévisions budgétaires pour cette filiale nous permettent de considérer, avec une forte probabilité, l'imputation de ces déficits à court terme (de l'ordre de 4 ans).

(6) En 2009, la société a constaté une baisse des impôts différés actifs sur déficits reportables de 174 K€ dont 157 K€ issus de Quotium Technologies SA car le déficit fiscal a été imputé en totalité sur cet exercice.

Le produit d'impôt inscrit au compte de résultat se ventile de la manière suivante :

	31/12/2010	31/12/2009
Impôts courants	-5	0
Impôts différés	296	157
Total produits d'impôts	290	157

Les impôts courants correspondent à l'impôt de la filiale QUOTIUM Corp.

Le rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt effectif se décompose de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Base
RN Groupe (perte)	-342
Produits d'impôts	290
RN avant impôt	-632
Impôt théorique (produit)	211
Eléments en rapprochement	
Différences permanentes	73
Effet des différences de taux d'imposition sur filiale étrangère	6
Impôt effectif	290

3.10. Produits constatés d'avance

Il s'agit des contrats de maintenance facturés terme à échoir et relatifs à des périodes postérieures au 31 décembre 2010. Les produits constatés d'avance à échéance supérieure à 1 an porte essentiellement sur les ventes de maintenance du produit Stor Sentry.

3.11. Chiffre d'affaires

Chiffres d'affaires	2010	2009
Produits logiciels	1 390	729
Services et maintenance	4 052	4 142
	5 442	4 871

Noter que les refacturations de frais ne sont pas comptabilisées en chiffre d'affaires mais en net des charges d'exploitation de même nature.

Chiffres d'affaires par pays	2010	2009
France	4 758	4 656
Royaume-Uni	412	215
Etats-Unis	271	0
TOTAL	5 442	4 871

Le chiffre d'affaires annuel 2010 consolidé s'élève à 5.4 M€ contre 4.9 M€ pour l'année précédente, soit une hausse de 12 %. Le chiffre d'affaires réalisé à l'international a été multiplié par trois et s'élève à 0.7 M€ versus 0.2 M€ l'année dernière, représentant 13% du chiffre d'affaires total.

La croissance du chiffre d'affaires annuel 2010 s'analyse en :

- une progression de 19% des ventes de nos logiciels en France, s'expliquant en particulier par :
 - la progression des ventes de nos nouveaux produits de gestion des applications métiers,
 - la contribution au chiffre d'affaires, sur une année pleine, des ventes du produit Stor Sentry (issu de la reprise en novembre 2009 de la société Hi-Stor Technologies),
 - le maintien d'un bon niveau d'activité sur les produits historiques.
- une forte croissance du chiffre d'affaires en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

A l'international, le dynamisme des ventes repose principalement sur nos nouveaux produits.

3.12. Charges de personnel et avantages

(en milliers d'euros)	2010	2009
Salaires et traitements	2 146	1 979
Charges sociales	996	908
Total	3 142	2 888
Effectifs moyens Groupe (ETP)	37	33

L'augmentation des charges de personnel 254 K€ est directement liée à l'augmentation des effectifs ETP de 4 personnes.

La ventilation des effectifs moyens (ETP) est la suivante au 31 décembre 2010 :

Répartition des effectifs moyens	2010	2009
Cadres	34	29
ETAM	3	4
Total	37	33

Les effectifs à fin de période du groupe s'établissent à 36 personnes.

3.13. Dotations aux amortissements et provisions

Les dotations aux amortissements et provisions se présentent comme suit :

(En milliers d'euros).	2010	2009
Immobilisations incorporelles	1 116	1 191
Immobilisations corporelles	40	26
Dotations aux amortissements	1 156	1 217
Net des Dotations&Reprises s/ litiges prud'homaux en cours	19	-71
Dépréciation risques clients	0	-25
Dotations aux provisions	19	-96
Total	1 175	1 120

Les dotations aux amortissements et provisions des immobilisations incorporelles sont liées principalement à l'amortissement des contrats de maintenance pour 791 K€.

3. 14. Résultat financier

en milliers d'euros	2010	2009
Revenus des valeurs mobilières (incl. mouvements sur plus-value des VMP)	9	24
Intérêts sur prêts	7	
Net des gains et pertes de change	13	-10
Charges d'intérêts liées aux engagements retraite	-20	-17
Total	9	-3

Le résultat financier est positif au 31/12/2010 et s'élève à 9 K€ versus -3 K€ au 31/12/2009. Comme en 2009, l'activité a généré des excédents de trésorerie qui ont été investis en équivalents de trésorerie et placements financiers.

Le prêt à la société Technologies a généré des intérêts à hauteur de 7 K€.

3. 15. Information sectorielle

Le suivi de la performance financière, des risques et des opportunités est effectué au niveau global de l'entreprise. Le Groupe évolue sur un secteur unique d'activité : les ventes de licences d'utilisations de logiciels et les prestations de services associées.

Le reporting interne sur le suivi des données financières s'effectue indistinctement quelque soit la nature du chiffre d'affaires.

L'information sectorielle renvoie donc implicitement aux états financiers consolidés. La contribution des filiales Quotium Technologies Ltd et Quotium Corp sont jugées non significatives au regard de la norme IFRS 8. Leur contribution au chiffre d'affaires est précisée dans le note 3.11.

3. 16. Engagements hors bilan

Obligations contractuelles (en milliers d'euros)	Total	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Contrat de location simple	109	109		

Les loyers restant à courir jusqu'à la fin de la deuxième période triennale du bail de location immobilière (s'achevant le 1/06/2011) s'élèvent à 109 K€.

Il n'existe pas d'engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles.

Le nombre d'heures dû aux salariés au titre du droit individuel à la formation, n'ayant pas fait l'objet d'une demande de la part des salariés, s'élève à 1768 heures au 31/12/2010. 166 heures ont été utilisées au cours de l'exercice 2010. Les formations ont concerné principalement des cours d'anglais dans le cadre de la croissance de notre activité à l'international.

La société confirme qu'elle n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

3. 17. Transactions entre parties liées

Technologies

La société Technologies est l'actionnaire principal de Quotium Technologies. Le dirigeant de la société Technologies est M. Michel Tibérini, Président Directeur Général de QUOTIUM Technologies.

Les contrats (assistance administrative et le bail) conclus entre ces deux sociétés sont des conventions courantes conclues à des conditions normales.

Le Conseil d'Administration a autorisé le 21 juillet 2010 la conclusion d'un contrat de prêt entre la société Quotium Technologies et Technologies SAS d'un montant d'1 M€, remboursable au plus tard le 31 juillet 2012 et portant intérêts à hauteur de 1.5 % l'an.

en milliers d'euros	31/12/2010	31/12/2009
Flux de l'exercice		
Loyers et charges des locaux à Courbevoie	381	380
Fourniture de prestations administratives (moyens généraux et politique globale de stratégie commerciale) par la société Technologies	450	450
Intérêts d'emprunt	7	
Soldes bilantiels		
Prêt	1 000	0
Créances clients	1	0
Compte-courant d'intégration fiscale	5	
Dettes fournisseurs	140	135

Quotium Technologies Inc.

Quotium technologies Sa et Quotium Technologies Inc ont pour dirigeant commun M. TIBERINI sans aucun lien capitalistique entre elles.

Les transactions communes sont les suivantes :

en milliers d'euros	31/12/2010	31/12/2009
Flux de l'exercice		
Contrat de royalties	5	38
Soldes bilantiels		
Créances clients	21	0

3. 18. Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leur réseau pris en charge par le groupe QUOTIUM Technologies (en milliers d'euros) :

en milliers d'euros		Cecaudit		Grant Thornton	
		Total	Montants	% sur total	Montants
Exercice 2009					
Audit, Commissariat aux comptes Certification, examen des comptes Missions accessoires	37	15	40%	22	60%
Total	37	15	40%	22	60%

en milliers d'euros		Cecaudit		Grant Thornton	
		Total	Montants	% sur total	Montants
Exercice 2010					
Audit, Commissariat aux comptes Certification, examen des comptes Missions accessoires	38	15	40%	23	60%
Total	38	15	40%	23	60%

3. 19. Gestion des risques (risque de liquidité, risque de crédit, risque de taux d'intérêts)

Risque de crédit

La société ne présente pas de risque de crédit. Elle n'a pas recours à l'endettement extérieur.

Risque de liquidité

A ce jour la société QUOTIUM Technologies ne présente pas de risque de liquidité. Sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie sont de 1.8 M€ au 31/12/2010 et mobilisables à court terme.

L'analyse des créances clients échues en montant net de provisions sur créances clients est résumée ci-après :

(en milliers d'euros)	Échéances				
	TOTAL	Non échues	<30 jours	31-60 jours	> 61jours
au 31/12/2010	3 435	914	2 359	98	64
<i>en % du total</i>	<i>100%</i>	<i>27%</i>	<i>69%</i>	<i>3%</i>	<i>2%</i>
	TOTAL	Non échues	<30 jours	31-60 jours	> 61jours
au 31/12/2009	3 300	1 170	2 061	56	13
<i>en % du total</i>	<i>100%</i>	<i>35%</i>	<i>62%</i>	<i>2%</i>	<i>0%</i>

Au 31/12/2010, près de 95% des créances ont une échéance inférieure ou égale à 30 jours. Il n'y a pas de créance supérieure à 6 mois. Elles font l'objet le cas échéant d'une provision. Les créances échues à plus de 60 jours ont été recouvrées en totalité à la date de publication du présent rapport.

Risque de taux

Les équivalents de trésorerie ne présentent pas de risque significatif de variation de valeur en cas de variation des taux d'intérêt (cf. note 3.4). La revue des principaux critères de classification en équivalents de trésorerie (caractère négligeable du risque de variation de valeur, existence de valeurs liquidatives quotidiennes ou hebdomadaires ...) ont été revus attentivement au 31/12/2010.

3.20. Evènements post-clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture significatif n'est à signaler.

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Quotium Technologies
Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société **QUOTIUM TECHNOLOGIES**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.16 'Avantages au personnel' de l'annexe faisant état de l'incidence d'un changement d'estimation de la provision pour indemnités de départ à la retraite.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- Le paragraphe 2.7 'Regroupement d'entreprises et goodwill' et la note 3.1 'Immobilisations' décrivent la méthode d'évaluation des actifs d'exploitation et des goodwill. Nos travaux ont consisté à examiner cette méthode, à apprécier les données et hypothèses retenues ainsi que les évaluations qui en résultent. Nous avons par ailleurs vérifié que les notes aux états financiers donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Champs-sur-Marne, le 28 avril 2011

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International

Cecaudit International

Pascal Leclerc
Associé

Caroline Fontaine-Sekalski
Associée

COMPTES ANNUELS

I.- Bilan actif

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	31/12/2010	31/12/2009
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets, droits similaires	5 289 546	5 257 436	32 111	211 404
Fonds commercial	5 779 132	56 406	5 722 726	5 722 726
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Autres immobilisations corporelles	409 595	327 266	82 329	44 876
Immobilisations en cours				18 605
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	114 645	1 489	113 157	114 644
Créances rattachées à participations	555 539	555 539	0	
Prêts	1 075 167		1 075 167	50 000
Autres immobilisations financières	53 750		53 750	53 750
ACTIF IMMOBILISE	13 277 374	6 198 136	7 079 238	6 216 004
STOCKS ET EN-COURS				
Avances, acomptes versés/commandes	200		200	3 018
CREANCES				
Créances clients & cptes rattachés	3 254 463		3 254 463	3 316 805
Autres créances	173 232		173 232	203 991
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	1 625 620		1 625 620	2 319 240
Disponibilités	192 271		192 271	247 154
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	286 828		286 828	233 403
ACTIF CIRCULANT	5 532 614		5 532 614	6 323 610
Ecarts de conversion actifs	97 365		97 365	109 533
TOTAL GENERAL	18 907 354	6 198 136	12 709 218	12 649 147

II.- Bilan passif

Rubriques	31/12/2010	31/12/2009
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé : 2 019 024	2 019 024	2 019 024
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 775 029	3 775 029
Réserve légale	201 903	201 903
Report à nouveau	1 462 340	916 469
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	228 482	545 871
Provisions réglementées	12 426	7 321
CAPITAUX PROPRES	7 699 204	7 465 617
AUTRES FONDS PROPRES		
Avances conditionnées	339 900	173 900
AUTRES FONDS PROPRES	339 900	173 900
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	446 327	521 856
Provisions pour charges		50 000
PROVISIONS	446 327	571 856
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	408 526	388 876
Dettes fiscales et sociales	1 085 038	1 064 059
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 960	
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	2 718 264	2 984 839
DETTES	4 223 787	4 437 774
TOTAL GENERAL	12 709 218	12 649 147

III.- Comptes de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2010	31/12/2009
Ventes de marchandises				
Production - biens				
vendue - services	4 400 672	376 910	4 777 582	4 656 917
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	4 400 672	376 910	4 777 582	4 656 917
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			84 169	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			93 361	28 279
Autres produits			293 570	85 738
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			5 248 682	4 770 934
Autres achats et charges externes			1 600 956	1 477 833
Impôts, taxes et versements assimilés			90 566	123 770
Salaires et traitements			2 115 147	1 737 859
Charges sociales			978 824	847 048
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations - dotations aux amortissements			221 690	200 496
: - dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			21 429	23 576
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			5 028 612	4 410 583
1. RESULTAT D'EXPLOITATION			220 070	360 352
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			26 304	22 051
Autres intérêts et produits assimilés			2 967	11 633
Reprises sur provisions et transferts de charges			109 533	138 491
Différences positives de change			31 361	4 723
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			8 662	43 739
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			178 827	220 636
Dotations financières aux amortissements et provisions			173 588	161 825
Intérêts et charges assimilées			1	136
Différences négatives de change			12 704	10 119
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			186 293	172 080
2. RESULTAT FINANCIER			-7 466	48 556
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			212 604	408 908

Rubriques	31/12/2010	31/12/2009
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Reprises sur provisions et transferts de charges	50 946	199 986 162 224
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	50 946	362 210
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis) Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	36 051	309 576 41 652
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	36 051	351 229
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL	14 896	10 981
Impôts sur les bénéfices	-983	-125 982
TOTAL DES PRODUITS	5 478 455	5 353 780
TOTAL DES CHARGES	5 249 973	4 807 910
5. BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	228 482	545 871

IV.- Règles et méthodes comptables

PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

A- Hypothèses de base

Les comptes annuels ont été établis dans le but de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise. Les principes généraux de prudence, de régularité et de sincérité ont été respectés et les hypothèses suivantes ont été retenues :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes,
- Indépendance des exercices,
- Non compensation,
- Intangibilité du bilan d'ouverture.

B- Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Ces comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2010 ont été établis en conformité avec les règles générales d'établissement et de présentation des comptes :

§ PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999,

§ Loi n°83 353 du 30 avril 1983,

§ Décret 83 1020 du 29 novembre 1983,

§ Règlements comptables :

- o 2000-06 et 2003-07 sur les passifs,
- o 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs,
- o 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

C- Méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été la méthode des coûts historiques. La monnaie de présentation est l'euro.

2.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine.

Les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par la société.

L'amortissement des logiciels informatiques est pratiqué selon le mode linéaire. La durée d'amortissement diffère s'il s'agit de logiciels nécessaires au fonctionnement de la société ou développés ou acquis en vue de leur commercialisation.

Les frais de recherche et de développement ne sont pas immobilisés. Ils sont comptabilisés dans les postes de charges par nature au fur et à mesure des dépenses.

Le fonds de commerce est constitué principalement :

- des éléments incorporels transmis par la société Technologies Software, lors de l'opération de fusion-absorption de 2007, pour 5 100 K€.
- du fonds de commerce de la société Hi-Stor Technologies, acquis le 17/11/2009 et comptabilisé pour 213 K€.

Les fonds de commerce font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur valeur nette comptable. La valeur d'utilité est estimée en fonction des flux de trésorerie futurs et des prévisions budgétaires.

2.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont principalement constituées de créances rattachées à des participations ou de prêts à des filiales, participations ou parties liées. Si la valeur d'inventaire des immobilisations financières devient inférieure à la valeur comptable, une provision est constatée pour la différence.

La valeur d'inventaire des créances rattachées à des participations, des prêts ou titres de participation est déterminée en fonction de leur perspective de recouvrement.

2.3. Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif selon la durée réelle d'utilisation de l'immobilisation.

Nature des immobilisations	Durée	Mode
Logiciels :		
- pour les besoins de fonctionnement	1 an	Linéaire
- développés ou acquis en vue de leur commercialisation 5 ans	Linéaire	
Agencements et installations	4-5-7 ans	Linéaire
Matériel de bureau	3 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Dégressif
Mobilier	5 ans	Linéaire

2.4. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, notamment en cas de risque de non recouvrement des créances.

Conversion des éléments en devises

Les transactions en devises étrangères sont converties au taux de change applicable à la date de transaction. Les créances et dettes en devises à la clôture sont converties au taux de change de clôture. Les différences de change résultant de la conversion sont comptabilisées en « écart de conversion actif ou passif » et donnent lieu le cas échéant à la constitution d'une provision pour risque.

2.5 .Impôts différés

Selon les normes comptables françaises en vigueur, la société ne comptabilise pas dans ses comptes sociaux d'impôt différé mais uniquement les impôts exigibles.

2.6. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités consistent en des dépôts sur des comptes courants ou des placements liquides. La société s'est constituée un portefeuille de SICAV. Ces SICAV sont considérées comme des valeurs mobilières de placement (VMP). Elles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure. Les ventes de VMP sont comptabilisées selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les moins-values latentes sur VMP sont provisionnées, alors que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

2.7. Provisions réglementées

Elles sont constituées des amortissements dérogatoires. L'amortissement comptable des immobilisations corporelles est effectué d'après le mode linéaire. L'amortissement selon le mode dégressif est utilisé pour le calcul de l'amortissement fiscal des biens qui peuvent en bénéficier. La différence entre l'amortissement fiscal et comptable est enregistrée en amortissements dérogatoires.

2.8. Provisions pour risques et charges

Les provisions correspondent aux passifs répondant aux critères suivants :

- le montant ou l'échéance ne sont pas fixés de manière précise ;
- l'incidence économique est négative pour la société, c'est à dire que ce passif s'analyse comme une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.9. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société provient de trois sources principales : les ventes de licence des logiciels, les services associés de maintenance et les prestations de conseil et de formation.

Les redevances provenant de licences vendues aux clients sont comptabilisées en chiffre d'affaires seulement si :

- (a) les risques et avantages importants inhérents à la propriété des licences ont été transférés à l'acheteur,
- (b) la société ne continue ni à être impliquée dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés,
- (c) le montant des produits des activités ordinaires peut être évalué de façon fiable,
- (d) il est probable que des avantages économiques associés à la transaction iront à la société et,
- (e) les coûts encourus ou à encourir en contrepartie de la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

La société propose en plus des contrats de ventes de logiciels des contrats de services de maintenance. Les prestations de maintenance étant payées d'avance et non remboursables, les revenus provenant de ces prestations sont différés et comptabilisés *prorata temporis* sur la durée du contrat de maintenance (cf. produits constatés d'avance). Les contrats de maintenance sont généralement renouvelés par tacite reconduction pour une nouvelle période d'un an.

Le chiffre d'affaires relatif aux prestations de conseil, formations et autres services d'assistance prévus par les contrats de licences est comptabilisé lorsque les services sont rendus et présenté distinctement du chiffre d'affaires des licences.

2.10. Autres produits d'exploitation

Ils sont principalement constitués des revenus de royalties facturées aux filiales en pourcentage de leurs ventes de licences et maintenances. Ces revenus sont reconnus dans le chiffre d'affaires sur la période des services rendus.

D- Estimations

Pour préparer les informations financières conformément aux règles comptables applicables, la société procède à des estimations et fait des hypothèses qui affectent, d'une part, les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations financières fournies à la date d'établissement de ces informations financières et d'autre part, les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, il est donc possible que les résultats réels puissent différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les estimations effectuées concernent plus particulièrement les immobilisations incorporelles et financières.

V.- Faits significatifs de la période

1.1 Avance conditionnée

Suite à la demande d'aide à l'innovation présentée en 2008 auprès de l'OSEO, Quotium Technologies a reçu au cours de l'exercice, conformément à l'avancement du projet, un complément d'aide de 166 K€, sous forme d'avance remboursable dont les conditions de remboursement sont fixées contractuellement. Le montant total de l'aide OSEO s'élève à 340 K€ au 31/12/2010.

1.2 Subvention

La société a poursuivi le projet européen Lindo, initié par la société Hi-Stor, qu'elle a reprise en novembre 2009. Ce projet était soutenu par le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie. Les conclusions de ce programme ont été rendues au cours du quatrième trimestre 2010. Au 31 décembre 2010, la subvention à recevoir a été enregistrée dans les comptes pour un montant de 84 K€.

1.3 Croissance organique

Suite à l'identification d'opportunités de développement commercial aux Etats-Unis, une filiale a été créée à New-York en octobre 2010, QUOTIUM CORP, détenue à 100% par Quotium Technologies SA.

1.3 Intégration fiscale

La société QUOTIUM TECHNOLOGIES SA fait partie depuis le 1^{er} janvier 2010 du groupe d'intégration fiscale constitué par la société Technologies en application des articles 223A et suivants du CGI.

Quotium Technologies a constaté en résultat le montant de l'impôt, déterminé comme si elle n'avait jamais été intégrée dans le groupe concerné, déduction faite de l'ensemble des droits à imputation dont la société aurait bénéficié en l'absence d'intégration. La situation est donc neutre pour cette dernière qui règle le cas échéant son impôt à la société mère et non plus à l'Etat.

1.5 Crédit impôt recherche

La société a poursuivi ses efforts en recherche et développement. Une partie de ces dépenses est éligible au crédit d'impôt recherche, qui s'est élevé à 82 K€ au titre de l'exercice 2010. Ce crédit d'impôt a été imputé sur l'impôt de l'exercice.

VI.- Notes sur les comptes

1. Immobilisations et amortissements

IMMOBILISATIONS		Début d'exercice	Réévaluation	Acquisitions, apports
Autres postes immobilis. incorporelles	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 065 437		3 241
Install.techn.,mat.,outillage indust. - installations générales, agencmts, aménag. - matériel de bureau et informatique, mobilier Immobilisations corporelles en cours		7 369 325 617 18 605		27 005 49 604
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	351 591		76 609
Autres participations Prêts et autres immobilisations financières		595 450 103 750		74 735 1 075 167
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	699 199		1 149 902
	TOTAL GENERAL	12 116 228		1 229 751

IMMOBILISATIONS		Virement	Cession	Fin d'exercice
Autres postes immo.incorporelles	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			11 068 678
Install.techn.,matériel,outillage indust. - install.général, agencet - mat.bureau, inf., mob. Immobilis. corporelles en cours Avances et acomptes			18 605	34 374 375 221
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		18 605	409 595
Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilis. financières			50 000	670 185 1 128 917
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES		50 000	1 799 101
	TOTAL GENERAL		68 605	13 277 374

Les immobilisations incorporelles sont constituées principalement de logiciels complètement amortis (à l'exception du logiciel Stor Sentry acquis en 2009) et de fonds de commerce.

Par ailleurs, la société a procédé à divers investissements informatiques et agencements de bureau pour 77 K€.

Les variations des immobilisations financières sont constituées principalement :

- des avances consenties au cours de l'exercice par Quotium à sa filiale anglaise pour 75 K€,
- du prêt d'1 M€ consenti à sa mère, la société TECHNOLOGIES SAS, pour des besoins opérationnels à court terme.
- du prêt consenti à la société Hacktics, dans laquelle Quotium détient une participation de 5.98%, pour 76 K€ et remboursé en début d'année 2011.

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Amortissements fin exercice
Autres immob.incorporelles	5 074 902	182 534		5 257 436
Installations générales, agencés	1 308	3 877		5 185
Matériel de bureau, informatique et mobilier	286 803	35 279		322 082
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	288 110	39 156		327 266
TOTAL GENERAL	5 363 012	221 690		5 584 702

Immobilisat. amortissab.	DOTATIONS			REPRISES			net amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissem. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissem. fiscal exceptionnel	
Mat.bureau		6 051			946		5 105
TOTAL		6 051			946		5 105

2. Créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	555 539		555 539
Prêts	1 075 167	75 167	1 000 000
Autres immobilisations financières	53 750		53 750
Autres créances clients	3 254 463	3 254 463	
Personnel et comptes rattachés	1 736	1 736	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	1 357	1 357	
Etat et autres collectivités - taxe sur la valeur ajoutée	77 502	77 502	
Groupe et associés	4 805		4 805
Débiteurs divers	87 832	87 832	
Charges constatées d'avance	286 828	286 828	
TOTAUX	5 398 979	3 784 885	1 614 094
Montant :			
- prêts accordés en cours d'exercice	1 076 935		
- remboursements obtenus en cours d'exercice	50 000		

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	Plus d'1 an, -5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs, comptes rattachés	408 526	408 526		
Personnel et comptes rattachés	235 990	235 990		
Sécurité sociale, aut.org.sociaux	311 124	311 124		
Etat et autres collectivités	485 308	485 308		
Etat	52 616	52 616		
Dettes immob. cptes rattachés	11 960	11 960		
Produits constatés d'avance	2 718 264	2 636 906	81 358	
TOTAUX	4 223 787	4 142 429	81 358	
Emprunts souscrits ds exerc.	166 000			

Créances à plus d'un an

Elles sont constituées :

- du prêt à la société Technologies SAS pour 1 M€ (échéance juillet 2012),
- du support en trésorerie de Quotium Technologies SA à sa filiale Quotium Technologies Limited pour un montant de 556 K€,
- des dépôts de garantie concernant les baux commerciaux (54 K€),
- du compte courant d'intégration fiscale avec la société Technologies pour 5 K€.

Créances à 1 an au plus

Elles sont composées principalement :

- des créances clients, en diminution de 62 K€ par rapport au 31 décembre 2009 (facturation de décembre 2010 en retrait par rapport à décembre 2009),
- des charges constatées d'avance, en augmentation de 53 K€, liée à des nouveaux contrats de prestations.
- de la subvention Lindo à recevoir pour 84 K€.

Dettes à plus d'un an

Elles sont constituées des produits constatés d'avance sur les royalties facturées aux filiales au 31/12/2010 portant sur des contrats de maintenance à échéances postérieures au 31/12/2011. Les créances relatives à ces royalties ont été recouvrées en début d'année 2011.

Dettes à un 1 an au plus

Elles comprennent :

- les dettes fournisseurs, en hausse de 20 K€ par rapport au 31 décembre 2009,
- les produits constatés d'avance. Il s'agit des contrats de maintenance facturés terme à échoir et relatifs à des périodes postérieures au 31 décembre 2010. Ils diminuent de 267 K€ en raison du niveau de facturation de décembre 2010.

3. Valeurs mobilières de placement

La trésorerie est suivie en date de valeur. L'excédent est placé en OPCVM possédant la classification AMF "Monétaire Euro" se caractérisant par leur liquidité et leur faible niveau de risque.

La trésorerie et équivalents de trésorerie s'établissent à 1.8 M€.

Les produits sur cession de valeurs mobilières se sont élevés à 9 K€ sur l'exercice 2010.

Le prêt consenti à la société Technologies a généré des intérêts de 1,5% l'an soit 7 K€ sur l'exercice 2010.

4. Capitaux propres

Variation des capitaux propres en €	Solde au 31/12/09	Affectation du résultat 2009	Opérations 2010	Subvention	Solde au 31/12/10
Capital social	2 019 024				2 019 024
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 775 029				3 775 029
Réserve légale	201 903				201 903
Autres réserves					
Report à nouveau	916 469	545 871			1 462 340
Résultat de l'exercice	545 871	(545 871)	228 482		228 482
Provisions réglementées	7 321		5 105		12 426
Variation des capitaux propres	7 465 617	0	233 587	0	7 699 204

Le capital est constitué de 1 261 890 actions ordinaires dont la valeur nominale est de 1.60 €.

L'Assemblée Générale mixte du 30 juin 2010 a décidé d'affecter le résultat de l'exercice 2009 de 546 K€ en report à nouveau dont le montant a ainsi été porté à 1462 K€.

5. Provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations	DIMINUTIONS Reprises	Montant à la fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires	7 321	6 051	946	12 426
PROVISIONS REGLEMENTEES	7 321	6 051	946	12 426
Prov. pour litiges	412 323	30 000	93 361	348 962
Prov. pour pertes de change	109 533	97 365	109 533	97 365
Prov. pour impôts	50 000		50 000	
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	571 856	127 365	252 894	446 327
Prov. immobilisat. incorporelles	56 406			56 406
Prov. titres de participation		1 489		1 489
Prov. autres immo. financières	480 805	74 734		555 539
DEPRECIATIONS	537 211	76 223		613 434
TOTAL GENERAL	1 116 389	209 639	253 840	1 072 187
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation			93 361	
- financières		173 588	109 533	
- exceptionnelles		36 051	50 946	

Au 31 décembre 2010, les provisions pour litiges s'élèvent à 349 K€ incluant 294 K€ au titre de la provision pour indemnités de départ à la retraite dont la méthode d'évaluation a changé par rapport à l'exercice précédent pour la rendre plus conforme à la politique de l'entreprise et à ses règles de gestion.

Le changement porte sur le calcul des droits, qui sont désormais calculés selon le barème des droits relatifs aux départs volontaires à la retraite à 65 ans.

La comparaison des hypothèses 2010 versus 2009 est présentée ci-dessous :

Hypothèses	2010	2009
Age de départ à la retraite (à l'initiative de...)	65 ans (l'employé)	65 ans (l'employeur)
Profil de carrière	+2,5%/an	+2%/an
Turnover (en fonction de l'âge du salarié)	De 0 à 100%	De 0 à 100%
Taux d'actualisation	4,75%	5 %
Table de mortalité	INSEE TV/TD 2004-2006	TGH05 et TGF05

Ce changement de mode de calcul a eu pour impact une reprise de provision de 84 K€ entre le 31/12/2009 et le 31/12/2010, se décomposant comme suit :

Provision retraite au 31/12/2009	376 K€
Charges 2010 toutes choses égales par ailleurs	43 K€
Impact changement de modalité de départ à la retraite	(271) K€
Impact du taux de revalorisation salariale	159 K€
Impact de la baisse du taux d'actualisation	18 K€
Impact mise à jour de la table de mortalité	(44) K€
Impact gain d'expérience (turnover)	13 K€
	294 K€

Les dotations pour risques et charges s'élèvent à 210 K€ et comprennent principalement :

- la provision pour pertes de change à hauteur de 97 K€. Elle porte principalement sur l'écart de conversion actif sur le compte courant en livres de Quotium Technologies avec sa filiale en Grande-Bretagne.
- le compte courant de la filiale Quotium Technologies Ltd a été, par prudence, complètement déprécié au 31 décembre 2010, générant un complément de dotation de 75 K€.

Les reprises de provision pour risques et charges s'élèvent à 254 K€ et comprennent principalement :

- l'utilisation de la provision pour litiges de 11 K€ concernant des litiges prud'homaux soldés au cours de l'exercice ;
- la reprise de la provision pour perte de change de l'exercice précédent pour 110 K€, relative au compte courant de Quotium Technologies avec sa filiale anglaise ;
- une reprise de 50 K€ (produit exceptionnel), qui correspond à la reprise de la provision pour impôts relative aux logiciels apportés lors de l'opération de fusion 2006. La reprise de cette provision se fait au rythme de l'amortissement de ces logiciels (sur 5 ans). Au 31 décembre 2010, la provision a été complètement reprise.

6. Chiffre d'affaires

<i>En milliers d'euros</i> <i>Rubriques</i>	<i>Chiffre d'affaires</i> <i>France</i>	<i>Chiffre d'affaires</i> <i>Export</i>	<i>Total</i> <i>31/12/2010</i>	<i>Total</i> <i>31/12/2009</i>	<i>%</i> <i>10 / 09</i>
Produits	711	94	805	555	45,05%
Maintenances et prestations Ingénierie	3 690	283	3 973	4 102	-3,14%
TOTAL	4 401	377	4 778	4 657	2,60%

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2010 s'établit à 4.8 M€, auquel s'ajoute les autres produits d'exploitation, pour un total de 5.1 M€ versus 4.7 M€ pour l'exercice 2009, soit une progression globale de 7% de l'activité.

Le dynamisme des ventes repose principalement sur nos nouveaux produits de gestion des applications métiers.

Les autres produits d'exploitation, constituées des royalties reçues des filiales, sont en forte augmentation (multipliés par 3 entre 2009 et 2010). Ils traduisent le développement de notre activité à l'étranger en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

7. Autres charges externes

Rubriques (en milliers d'euros)	2010	2009
Sous-traitance	89	47
Locations et charges locatives	469	441
Personnel extérieur à l'entreprise	450	450
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	122	156
Autres	470	383
TOTAL	1 601	1 477

L'évolution à la hausse du poste "autres achats et charges externes" de 124 K€ est principalement liée au développement de l'activité commerciale :

- augmentation des frais de salons/promotion de 28 K€,
- augmentation des frais de déplacements de 52 K€ (voyages à l'étranger notamment),
- augmentation des commissions versées aux apporteurs d'affaires de 28 K€.

8. Charges de personnel

Rubriques (en milliers d'euros)	2010	2009
Rémunérations	2 115	1 738
Charges sociales	979	847
TOTAL	3 094	2 585

	2010	2009
Ingénieurs et cadres	31	34
Techniciens	1	2
Administratifs	1	1
Total effectifs au 31/12	33	37
Effectifs ETP	34	30

L'augmentation des charges de personnel de 509 K€ entre l'exercice 2009 et 2010 est principalement liée à l'augmentation des effectifs ETP de 4 personnes et au recrutement de collaborateurs plus expérimentés.

Les effectifs à fin de période s'établissent à 33 personnes.

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Ils s'élèvent à 1654 K€ au titre de l'exercice 2010 dont 1602 K€ de frais de personnel de l'équipe R&D (représentant 50% des effectifs).

9. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est de 15 K€. Les éléments constitutifs du résultat exceptionnel ont été commentés ci-avant (cf. paragraphe consacré aux provisions pour risques et charges).

10. Engagements hors bilan

<i>Rubriques (en euros)</i>	<i>Montant hors bilan</i>
Autres engagements donnés	108 761
Loyers bail Courbevoie restant à courir jusqu'à la fin de la deuxième période triennale se terminant le 1/06/2011 : 108 761	
Droit individuel à la formation : 1 768 heures	
TOTAL	108 761

La loi 2004-391 du 4 mai 2004 reconnaît aux salariés un droit individuel à la formation. A ce titre, le montant des engagements de la société Quotium Technologies au 31 décembre 2010 s'élève à 1768 heures n'ayant pas fait l'objet de demande de la part des salariés. 166 heures ont été utilisées au cours de l'exercice 2010. Les formations ont concerné principalement des cours d'anglais dans le cadre de la croissance de notre activité à l'international.

11. Contentieux, litiges et procédures en cours

Un litige prud'homal est en cours à la fin de l'exercice 2010.

12. Entreprises et parties liées

(hors filiales détenues à 100%)

POSTES (en K€)	MONTANT CONCERNANT LES PARTIES LIEES	
	TECHNOLOGIES SAS	QUOTIUM TECHNOLOGIES INC
Prêts	1000	
Créances clients et comptes rattachés	1	21
Autres créances (intégration fiscale)	5	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	140	
Charges d'exploitation	831	
Royalties liées à la distribution des produits		5
Produits financiers	6	

13. Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération sous quelque forme que ce soit n'a été versée aux dirigeants au cours de l'exercice 2010.

14. Autres informations

La société Quotium Technologies SA est la société mère d'un groupe consolidé. Les filiales Quotium Technologies Ltd et Quotium Corp sont consolidées par la méthode d'intégration globale.

15. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

K€	Résultant avant impôt	Impôt dû	Résultat net comptable
Résultat Courant avant impôt	213	93	120
Exceptionnel	15	-12*	27
Résultat avant impôt	227	81	146
Crédit d'impôt recherche	82		82
Crédit d'impôt apprentissage	1		1
Impôts sur les sociétés	-81		
Résultat net	228		228

* Il s'agit d'un produit d'impôt lié à la reprise de provision relative à la plus-value d'apport sur le logiciel Qtest activé en 2006 lors d'une opération de fusion.

16. Information sur la situation fiscale différée ou latente

Les impôts différés actifs non constatés dans les comptes sociaux au 31/12/2010 s'élèvent à 97 K€ et portent principalement sur la provision pour indemnités de départ à la retraite.

17. Evènements post-clôture

Néant.

18. Soldes intermédiaires de gestion

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2010</i>	<i>%</i>	<i>31/12/2009</i>	<i>%</i>
MARGE COMMERCIALE				
Production vendue	4 777 582	100,00	4 656 917	100,00
PRODUCTION DE L'EXERCICE	4 777 582	100,00	4 656 917	100,00
PRODUCTION + VENTES	4 777 582	100,00	4 656 917	100,00
- Consommation provenance tiers	1 600 956	33,51	1 477 833	31,73
VALEUR AJOUTEE	3 176 626	66,49	3 179 084	68,27
+ Subventions d'exploitation	84 169	1,76		
- Impôts et taxes	90 566	1,90	123 770	2,66
- Charges de personnel	3 093 971	64,76	2 584 907	55,51
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	76 258	1,60	470 406	10,10
+ Reprises, transfert charges	93 361	1,95	28 279	0,61
+ Autres produits	293 570	6,14	85 738	1,84
- Dotations amortis., dépréciations, provisions	221 690	4,64	200 496	4,31
- Autres charges	21 429	0,45	23 576	0,51
RESULTAT D'EXPLOITATION	220 070	4,61	360 351	7,74
+ Produits financiers	178 827	3,74	220 636	4,74
- Charges financières	186 293	3,90	172 080	3,70
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	212 604	4,45	408 907	8,78
Produits exceptionnels	50 946	1,07	362 210	7,78
- Charges exceptionnelles	36 051	0,75	351 229	7,54
RESULTAT EXCEPTIONNEL	14 895	0,31	10 981	0,24
- Participation des salariés				
- Impôt sur les bénéfices	-983	-0,02	-125 982	-2,71
RESULTAT DE L'EXERCICE	228 482	4,78	545 870	11,72
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS				

19. Capacité d'autofinancement

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2010</i>	<i>31/12/2009</i>	<i>Variation en %</i>
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	76 258	470 407	-83,79
+ Autres produits d'exploitation	293 570	85 738	242,40
- Autres charges d'exploitation	21 429	23 576	-9,11
+ Produits financiers	178 827	220 636	-18,95
- Reprises sur dépréciations et provisions financières	109 533	138 491	-20,91
- Charges financières	186 293	172 080	8,26
+ Dot. aux amortis., dépréciations et provisions financières	173 588	161 825	7,27
+ Produits exceptionnels	50 946	362 210	-85,93
- Reprises sur dépréciations et provisions exceptionnelles	50 946	162 224	-68,60
- Charges exceptionnelles	36 051	351 229	-89,74
+ Dot. aux amortis., dépréciations et provisions exceptionnels	36 051	41 652	-13,45
- Impôts sur les bénéfices	-983	-125 982	-99,22
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	405 971	620 851	-34,61

RESULTAT NET COMPTABLE	228 482	545 871	-58,14
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	431 328	403 974	6,77
- Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	253 840	328 994	-22,84
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	405 970	620 851	-34,61

20. Tableau de financement

Emplois	Exercice N	Exercice N-1	Ressources	Exercice N	Exercice N-1
Distributions mises en paiement en cours d'exercice			Capacité d'autofinancement de l'exercice	405 970	620 851
Acquisitions élmts actif immob.			Cessions élmts actif immobilisé		
- Immobilisations incorporelles	3 241	259 584	- Immobilisations incorporelles		
- Immobilisations corporelles	76 609	45 150	- Immobilisations corporelles	18 605	
- Immobilisations financières	1 149 902	215 448	- Immobilisations financières	50 000	
			Augmentation capitaux propres		
Rembourst dettes financières		82 551	Augmentation dettes financières	166 000	154 900
TOTAL EMPLOIS	1 229 751	602 732	TOTAL RESSOURCES	640 575	775 751
RESSOURCE NETTE		173 018	EMPLOI NET	589 176	

Variation du fonds de roulement net global	Besoins (B)	Dégagements (D)	Solde N (D-B)	Solde N-1
VARIATIONS EXPLOITATION				
Variations des actifs d'exploitation				
- Avances et acomptes versés sur commandes		2 818		
- Créances clients, comptes rattachés et autres créances		51 844		
Variations des dettes d'exploitation				
- Dettes fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes	213 988			
TOTAUX EXPLOITATION	213 988	54 662		
A VARIATION NETTE EXPLOITATION			-159 326	523 643
VARIATIONS HORS EXPLOITATION				
TOTAUX HORS EXPLOITATION				
B VARIATION NETTE HORS EXPLOITATION				
		TOTAL [A+B] DEGAGEMENT NET DE FONDS DE ROULEMENT	-159 326	523 643
VARIATIONS TRESORERIE				
Variations des disponibilités		748 503		
TOTAUX TRESORERIE		748 503		
C VARIATION NETTE TRESORERIE			748 503	-696 661
		VARIATION FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL [A+B+C] : RESSOURCE NETTE	589 177	-173 018

21. Liste des filiales et participations

<i>Dénomination</i>	<i>Capital</i>	<i>Q.P. Détenue</i>	<i>Val. brute Titres</i>	<i>Prêts, avances</i>	<i>Chiffre d'affaires</i>
<i>Siège Social</i>	<i>Capitaux Propres</i>	<i>Divid.encaiss.</i>	<i>Val. nette Titres</i>	<i>Cautions</i>	<i>Résultat</i>
FILIALES (plus de 50%)					
QUOTIUM TECHNOLOGIES Limited Lincoln House - 300 High Holborn - London WC1V 7 JH - Grande-Bretagne	1 489 -573 418	100,00%	1 489	555 539	418 293 7 034
QUOTIUM CORP 575 Madison Avenue, 25th Floor - New-York NY 10022 - Etats-Unis	1 1	100,00%	1 1		271 132 19 240
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
AUTRES TITRES					

22. Résultats des cinq derniers exercices

<i>Date d'arrêté</i> <i>Durée de l'exercice (mois)</i>	<i>31/12/2010</i> <i>12</i>	<i>31/12/2009</i> <i>12</i>	<i>31/12/2008</i> <i>12</i>	<i>31/12/2007</i> <i>12</i>	<i>31/12/2006</i> <i>12</i>
<i>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</i>					
Capital social	2 019 024	2 019 024	2 019 024	2 019 024	643 147
Nombre d'actions - ordinaires	1 261 890	1 261 890	1 261 890	1 261 890	401 967
<i>OPERATIONS ET RESULTATS</i>					
Chiffre d'affaires hors taxes	4 777 582	4 656 917	5 078 513	5 275 064	2 359 164
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	404 987	494 868	1 330 026	1 828 723	-824 385
Impôts sur les bénéfices	-983	-125 982	-91 127	-101 120	3 750
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	177 488	74 979	555 390	886 542	203 417
Résultat net	228 482	545 871	865 763	1 043 301	-1 031 552
<i>RESULTAT PAR ACTION</i>					
Résultat après impôt, participation, avant dot. amortissements, provisions	0	0	1	2	-2
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	0	0	1	1	-3
Dividende attribué					
<i>PERSONNEL</i>					
Effectif moyen des salariés	34	30	26	26	21
Masse salariale	2 115 147	1 737 859	1 621 141	1 397 704	1 566 797
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	978 824	847 048	753 192	657 480	633 440

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Quotium Technologies

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **QUOTIUM TECHNOLOGIES**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3.5 'Provisions' de l'annexe faisant état de l'incidence d'un changement d'estimation de la provision pour indemnités de départ à la retraite.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivants :

- La note 2.1 de l'annexe décrit la méthode d'évaluation des immobilisations incorporelles dont les fonds de commerce. Nos travaux ont consisté à examiner cette méthode d'évaluation, à apprécier les données et hypothèses retenues ainsi que les évaluations qui en résultent. Nous avons par ailleurs vérifié que l'annexe aux états financiers donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Champs-sur-Marne, le 28 avril 2011

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International

Cecaudit International

Pascal Leclerc
Associé

Caroline Fontaine-Sekalski
Associée

RAPPORTS DE GESTION

I.- Activité, résultats et situation financière

Evénements marquants

Avance conditionnée

Suite à la demande d'aide à l'innovation présentée en 2008 auprès de l'OSEO, Quotium Technologies a reçu au cours de l'exercice, conformément à l'avancement du projet, un complément d'aide de 166 K€, sous forme d'avance remboursable dont les conditions de remboursement sont fixées contractuellement. Le montant total de l'aide OSEO s'élève à 340 K€ au 31/12/2010.

Subvention

La société a poursuivi le projet européen Lindo, initié par la société Hi-Stor, qu'elle a reprise en novembre 2009. Ce projet était soutenu par le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie. Les conclusions de ce programme ont été rendues au cours du quatrième trimestre 2010. Au 31 décembre 2010, la subvention à recevoir a été enregistrée dans les comptes pour un montant de 84 K€.

Croissance organique

Suite à l'identification d'opportunités de développement commercial aux Etats-Unis, une filiale a été créée à New-York en octobre 2010, QUOTIUM CORP, détenue à 100% par Quotium Technologies SA.

Intégration fiscale

La société QUOTIUM TECHNOLOGIES SA fait partie depuis le 1^{er} janvier 2010 du groupe d'intégration fiscale constitué par la société Technologies en application des articles 223A et suivants du CGI.

Quotium Technologies a constaté en résultat le montant de l'impôt, déterminé comme si elle n'avait jamais été intégrée dans le groupe concerné, déduction faite de l'ensemble des droits à imputation dont la société aurait bénéficié en l'absence d'intégration. La situation est donc neutre pour cette dernière qui règle le cas échéant son impôt à la société mère et non plus à l'Etat.

Crédit impôt recherche

La société a poursuivi ses efforts en recherche et développement. Une partie de ces dépenses est éligible au crédit d'impôt recherche, qui s'est élevé à 82 K€ au titre de l'exercice 2010. Ce crédit d'impôt a été imputé sur l'impôt de l'exercice.

Présentation des comptes annuels

a) Commentaires sur les comptes annuels de Quotium Technologies SA

Les comptes annuels de Quotium Technologies S.A. ont été examinés et arrêtés par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 27 avril 2011.

Les comptes de la société ont été établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises et aux principes comptables généralement admis.

Aucune modification n'est intervenue dans la présentation des comptes annuels.

La méthode d'évaluation de la provision pour indemnité de départ à la retraite a été revue pour être plus conforme à la politique de l'entreprise et à ses règles de gestion. Le nouveau mode de calcul est décrit dans les annexes aux comptes annuels.

Au 31 décembre 2010, le total du bilan s'élève à 12,7 millions d'euros contre 12,6 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Au 31 décembre 2010, le capital social est composé de 1 261 890 titres de 1,60 euros de nominal.

L'annexe comptable fait partie intégrante des comptes annuels.

Dettes fournisseurs

Conformément à la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 et aux articles consécutifs L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, la décomposition à la clôture 2010 du solde des dettes Quotium Technologies SA à l'égard des fournisseurs est la suivante :

Répartition en %	2010	2009
Dettes fournisseurs non échues	100%	100%
dont :		
- à 30 jours	66%	55%
- entre 30 jours et 45 jours	0%	0%
- au-delà de 45 jours	34%	45%
Dettes fournisseurs échues	0%	0%

Le compte de résultat de Quotium Technologies pour l'exercice 2010 est résumé dans le tableau ci-dessous (en milliers d'euros) :

RESULTATS	EXERCICE 2010	EXERCICE 2009
Chiffre d'affaires (C.A.)	4 778	4 657
Résultat d'exploitation (REX)	220	360
<i>REX en % du C.A.</i>	5%	8%
Résultat financier	(7)	49
Résultat exceptionnel	15	11
Résultat Net (R.N.)	228	546
<i>R.N. en % du C.A.</i>	5%	12%

Le chiffre d'affaires est généré par les redevances provenant des licences concédées sur les produits logiciels, ainsi que des revenus provenant des services de maintenance et des services de conseil et formation. Il s'établit à 4,8 millions d'euros au 31 décembre 2010 en augmentation de 0,1 M€ (2,6 %) par rapport à l'exercice 2009 et se répartit comme suit :

en K€	2010	2009	Var. en %
Produits logiciels	805	555	45,0%
Services de maintenance, conseil	3 973	4 102	-3,1%
Total	4 778	4 657	2,6%

La hausse de 45% des ventes de produits logiciels entre l'exercice 2010 et 2009 est principalement liée à la progression des ventes de nos nouveaux produits de gestion des applications métiers ainsi qu'à la

contribution sur une année pleine des ventes du produit Stor Sentry (issu de la reprise en novembre 2009 de la société Hi-Stor Technologies).

Par ailleurs, dans le cadre de contrats de distribution en place entre la société et ses filiales, la société facture à ces dernières des royalties qui se sont élevées à 294 K€ au titre de l'exercice 2010 contre 86 K€ sur l'exercice 2009. La filiale américaine, créée en octobre 2010, a contribué à hauteur de 188 K€ à ces revenus.

Le résultat d'exploitation se traduit respectivement par un gain de 220 K€ et 360 K€ pour les exercices clos le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2009.

La hausse des charges de personnel de 509 K€, directement liée à la hausse des effectifs ETP de 4 personnes, a impacté, de manière limitée, le résultat opérationnel de l'exercice 2010 compte tenu de la progression des revenus qui y est associée.

Le résultat financier est négatif à - 7 K€ et s'explique principalement par la diminution des produits de cession des valeurs mobilières de placement résultant de la baisse des rendements des placements et d'une diminution des liquidités placées.

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2010 est de 15 K€ et résulte essentiellement de la reprise d'une provision pour impôt au 31 décembre 2010.

Le compte de résultat fait ressortir un bénéfice net de 228 K€ contre 546 K€ au 31 décembre 2009. La société a dégagé au cours de l'exercice 2010 un résultat net de 5% du chiffre d'affaires tout en ayant maintenu un niveau d'investissement élevé pour préparer la croissance future.

Activités des filiales

Les filiales ne détiennent pas d'actif économique stratégique. La maison mère Quotium Technologies SA supporte l'essentiel des charges externes et charges de personnel du groupe liées à la recherche et au développement. Les filiales ont pour activité la distribution des produits logiciels et la fourniture de services de maintenance de premier niveau et de services de conseil.

Quotium Technologies Ltd (Royaume-Uni)

Le chiffre d'affaires de Quotium Technologies Ltd a été multiplié par deux entre 2010 et 2009 pour atteindre 413 K€ sur le dernier exercice. La société a atteint son point d'équilibre financier.

Quotium Corp (Etats-Unis)

Notre produit Stor Sentry a reçu un accueil favorable aux Etats-Unis. La filiale, créée en octobre 2010, a contribué au chiffre d'affaires du Groupe à hauteur de 271 K€ pour un résultat net positif de 19 K€.

b) Commentaires sur les comptes consolidés du Groupe Quotium Technologies

Les états financiers consolidés du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 sont établis selon les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards ou IFRS) édictées par l'International Accounting Standard Board (IASB) applicables au 31 décembre 2010, telles qu'approuvées par l'Union Européenne. Les principes comptables appliqués restent inchangés par rapport à ceux de l'exercice précédent, à l'exception de l'incidence de l'application des normes effectives depuis le 1er janvier 2010.

Le compte de résultat consolidé

Le compte de résultat consolidé de Quotium Technologies pour l'exercice 2010 est résumé dans le tableau ci-dessous (en milliers d'euros) :

RESULTATS	EXERCICE 2010	EXERCICE 2009
Chiffre d'affaires (C.A.)	5 442	4 871
EBITDA	534	630
<i>En % du C.A.</i>	<i>10%</i>	<i>13%</i>
Résultat net	-342	-336

Sur l'ensemble de l'exercice 2010, le chiffre d'affaires consolidé de Quotium Technologies ressort à 5.4 M€, en progression de 0,6 M€ (soit +12 %) par rapport à 2009 ; ce qui est principalement liée au dynamisme des ventes des nouveaux produits en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

La rentabilité opérationnelle ne suit pas la même tendance (exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires, elle subit une baisse de 3 points entre 2010 et 2009), car elle est directement impactée par la hausse des charges de personnel de 9 points s'expliquant par l'augmentation des effectifs ETP Groupe de 4 personnes suite à la reprise des effectifs de la société Hi-Stor Technologies en novembre 2009.

L'état de la situation financière consolidée

Au 31 décembre 2010, les capitaux propres consolidés s'établissent à 4,5 M€ versus 4,8 M€ au 31 décembre 2009.

Au 31 décembre 2010, la société n'a pas d'emprunt bancaire. Elle dispose d'une aide de l'OSEO de 0,3 M€ (sous forme d'avance remboursable) pour ses projets de développement technique européen.

Au 31 décembre 2010, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élèvent à 1,8 M€ en diminution de 0,8 M€ par rapport au 31 décembre 2009 en raison principalement du soutien financier apporté par Quotium Technologies SA à sa maison mère, la société Technologies.

c) Perspectives 2011

L'année 2010 a été marquée par la croissance du chiffre d'affaires consolidé de 12%, qui provient essentiellement de la contribution sur une année pleine des ventes du produit Stor Sentry (activité reprise en novembre 2009) et du dynamisme des ventes à l'international. Toutefois, cette hausse des ventes n'a pas été suffisante pour compenser l'augmentation des charges de personnel associée à l'activité Stor Sentry et les coûts de développement de l'activité commerciale.

Sous ces effets conjugués, la rentabilité opérationnelle globale s'est dégradée de 15% entre 2009 et 2010.

Pour 2011, la société s'est fixé deux objectifs principaux :

- poursuivre sa politique de développement commercial et profiter de la croissance attendue de son secteur (de l'ordre de 3.5% selon l'étude SYNTEC de mars 2011),
- restaurer sa profitabilité.

L'amélioration de la productivité commerciale passera par :

- un déploiement marketing ciblé pour réaffirmer notre positionnement et gagner en visibilité,
- un travail terrain avec les grands analystes nord-américains (Gartner notamment) afin que ceux-ci puissent mesurer et constater la valeur apportée par la technologie Quotium chez leurs grands clients et partenaires,
- le maintien d'un haut niveau de qualité de services clients, comme facteur de différenciation.

Le contrôle des marges opérationnelles s'appuiera sur une analyse détaillée de ses coûts d'exploitation.

Forte d'une situation financière solide, la société est confiante dans ses perspectives de croissance et d'amélioration de ses marges.

d) Situation de la société à la date du présent rapport et évolutions récentes

Aucun évènement majeur n'est survenu postérieurement au 31 décembre 2010.

e) Recherche et Développement

Conformément aux articles L.225-100 et L.232-1.II du Code de Commerce, sont ici présentées les activités en matière de recherche et de développement menées par le Groupe.

	Exercice 2010			Exercice 2009
	Frais de recherche comptabilisés en charges*	Frais de développement immobilisés au cours de l'exercice (comptes consolidés)	Total	Total
Dépenses en K€ (frais de personnel et sous-traitance)	1 654	153	1755	1 449
<i>En % du CA consolidé</i>	<i>29%</i>	<i>3%</i>	<i>32%</i>	<i>30%</i>
Effectif moyen	18	2	20	16,4
<i>En % de l'effectif global (France+Grande-Bretagne)</i>	<i>49%</i>	<i>5%</i>	<i>54%</i>	<i>54%</i>

* Les frais de recherche sont comptabilisés en charges et sont composés des charges de personnel associées au développement de logiciels dont la faisabilité technique n'a pas encore été démontrée.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, le Groupe a apporté de nouvelles fonctionnalités aux produits existants et a développé un logiciel de sécurité applicative.

f) Facteurs de risque

A la date du présent rapport il n'existe aucun facteur de nature gouvernementale, économique budgétaire, monétaire ou politique récent pouvant influencer sensiblement sur nos opérations.

Les autres facteurs de risque (risque de liquidité, risque de crédit, risque de taux d'intérêt) sont détaillés dans l'annexe aux comptes consolidés (note 3.19).

La société n'a pas une politique de recours aux instruments de couverture des risques de taux ou de change.

g) Affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 228 482.31 € pour Quotium Technologies SA.

Nous vous proposons de l'affecter en totalité au report à nouveau dont le montant sera ainsi porté à 1 690 821.90 €.

II.- Informations juridiques

2.1. Les dirigeants

Les mandataires sociaux de QUOTIUM TECHNOLOGIES SA sont :

- **Monsieur Michel TIBERINI**, Président Directeur Général.
- **Madame Maryse BLANCARD**, administrateur
- **Monsieur Frédéric GROUVEL**, administrateur
- **Monsieur Alain de MENDONCA**, administrateur
- **Monsieur Albert ALCABAS**, administrateur indépendant, membre du comité d'audit.

Leurs mandats courent jusqu'à l'Assemblée Générale se tenant en 2015 et statuant sur les comptes clos le 31/12/2014).

Mandats et fonctions des dirigeants et mandataires sociaux de la SA durant l'exercice

Les mandats et fonctions des dirigeants et membres du conseil d'administration exercés durant l'exercice sont les suivants :

M. Michel TIBERINI

- Président Directeur Général de Quotium Technologies SA,
- Président de Technologies SAS
- Président de Equity Consulting SAS
- Président de Quotium Technologies Inc.
- Président de Quotium Technologies Ltd
- Président de Quotium Corp (depuis le 20/10/2010)

- Administrateur d'Artistic Tour SA (jugement liquidatif prononcé le 19/10/2010)

- Gérant de Carlogy SARL
- Co-gérant d'Artistic Records SARL
- Gérant de Holditec SARL

- Représentant de TECHNOLOGIES SAS dans Yachting Motion (depuis le 19/04/2010)

Mme Maryse BLANCARD

- Administrateur de Quotium Technologies SA
- Représentant permanent de Technologies SAS dans Artistic Tour SA (jugement liquidatif prononcé le 19/10/2010)

M. Frédéric GROUVEL

- Associé-gérant de la SCI H2J
- Administrateur de QUOTIUM Technologies SA France,

M. Alain de MENDONCA

- Président de Karavel SAS,
- Président de PPC SAS,
- Président de LHT SAS,
- Associé-gérant de CLEA (société civile)
- Administrateur de QUOTIUM Technologies SA France.

M. Albert ALCABAS

- Administrateur Quotium Technologies SA France

Rémunérations et avantages

Les mandataires sociaux n'ont perçu aucune rémunération ou avantage, sous quelque forme que ce soit, de la part de Quotium Technologies SA, de ses filiales ou de la part de la société qui la contrôle.

Une résolution sera soumise à l'Assemblée Générale du 30 juin 2011 pour attribuer des jetons de présence aux administrateurs (se reporter au texte des projets de résolutions).

Modification de la limite d'âge des administrateurs et de celle du Président et du Directeur Général Délégué (art. 13 et art. 16 des statuts)

Nous proposons de modifier la limite d'âge pour l'exercice des fonctions d'administrateur ainsi que celle pour l'exercice des fonctions de Président et de Directeur Général Délégué pour la porter de 65 ans à 80 ans et de modifier en conséquence les dispositions des articles 13 et 16 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 13 – CONSEIL D'ADMINISTRATION

[.....]

4° Tout membre sortant est rééligible. Par dérogation aux dispositions qui précèdent, le nombre d'administrateurs personnes physiques et de représentants permanents de personnes morales, âgés de plus de 80 ans, ne pourra, à l'issue de chaque assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels, dépasser le tiers (arrondi, le cas échéant, au nombre entier supérieur) des administrateurs en exercice.

ARTICLE 16 - DIRECTION GENERALE

[.....]

3°- La limite d'âge est fixée à 80 ans accomplis pour l'exercice des fonctions de président et de directeur général délégué, les fonctions de l'intéressé prenant fin à l'issue de la première assemblée générale ordinaire annuelle suivant la date de son anniversaire.

Le reste de ces articles demeurant sans changement.

2.2 Titres de la société

Information sur l'actionariat

Les informations reçues du teneur de la comptabilité sociale des actions de notre société, CACEIS Corporate Trust, font ressortir qu'au 31 décembre 2010, les actionnaires nominatifs disposant d'une participation significative dans le capital de notre société détiennent les actions dénombrées ci-après :

AU 31 DECEMBRE 2010			
Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Technologies SAS	1 199 727	95,07%	97,08%
Autres actionariat au nominatif	9 934	0,79%	0,80%
Actionariat au porteur	52 229	4,14%	2,11%
TOTAL	1 261 890	100%	100%

Il est rappelé que les actions inscrites au nominatif disposent d'un droit de vote double.

Transactions réalisées par les dirigeants et les personnes qui leur sont étroitement liées sur les titres de la société (art. 223-26 du Règlement général de l'AMF)

Aucune transaction n'a été réalisée, par les dirigeants et les personnes qui leur sont étroitement liées, sur les titres de la société.

Participation des salariés au Capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du C. Commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société. Au 31 décembre 2010, la société n'a pas mis en place de plan d'épargne entreprise ou de fonds d'actionariat.

Les actionnaires se sont prononcés contre le principe d'une augmentation de capital réservée aux salariés lors de l'Assemblée Générale du 30 juin 2008.

Nous vous rappelons qu'en application des dispositions de l'article L. 225-129-6 du C. Commerce, l'Assemblée doit, tous les 3 ans, se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés de la société et effectuée dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du code du travail.

Une résolution à titre extraordinaire portant sur le principe d'une augmentation de capital réservée aux salariés sera soumise à l'Assemblée Générale mixte du 30 juin 2011.

Acquisitions par la Société de ses propres actions

Autorisation accordée	Date de l'Assemblée Générale	Échéance de l'autorisation	Utilisation faite de l'autorisation	Limitations fixées par l'Assemblée Générale
Autorisation donnée au Conseil d'Administration pour racheter jusqu'à 10% des actions de la Société (soit 126 189 actions)	26/06/2009	26/12/2010	Aucune à ce jour	Montant maximal du programme : 1 009 512 € Prix d'achat maximum de 8 € par action

En application de l'article L. 225-209 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune opération de cette nature n'a été effectuée au cours de l'exercice 2010.

La période d'autorisation de 18 mois étant écoulee, une résolution sera proposée à l'Assemblée Générale mixte du 30 juin 2011 pour renouveler cette autorisation.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue de :

- Assurer l'animation du marché des actions ou la liquidité de l'action Quotium Technologies par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF,
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions,
- Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente assemblée générale des actionnaires dans sa première résolution à caractère extraordinaire.

Eléments susceptibles d'avoir une influence en cas d'offre publique

En application de l'article L. 225-100-3 du Code de commerce, nous vous apportons les précisions suivantes :

La structure du capital ainsi que les participations directes ou indirectes connues dans le capital de la société QUOTIUM TECHNOLOGIES sont décrites dans la partie « information sur l'actionnariat ».

Les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins deux ans bénéficient d'un droit de vote double (art. 18 - 4° des statuts).

Il n'existe pas de pactes d'actionnaires.

Les règles de nomination et de révocation des membres du conseil d'administration sont les règles légales et statutaires.

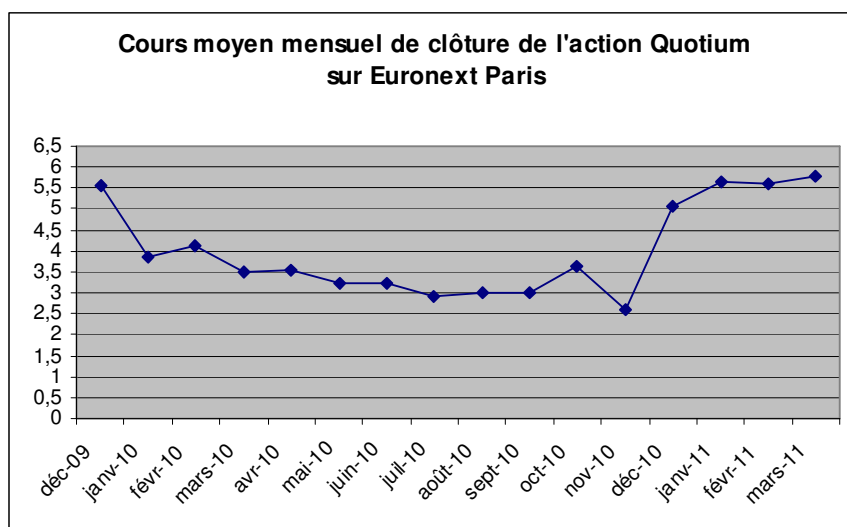
La modification des statuts de la société QUOTIUM TECHNOLOGIES se fait conformément aux dispositions légales et règlementaires.

Il n'existe aucun accord prévoyant des indemnités pour les membres du conseil d'administration en cas de révocation.

Les règles régissant la gestion des pouvoirs au sein du conseil d'administration ne font l'objet d'aucune particularité par rapport aux textes légaux.

Evolution des cours de l'action entre le 1er janvier 2010 et le 31 mars 2011

Le traitement des titres s'effectue au « fixing ». Le volume des titres Quotium Technologies échangés par séance est peu significatif.



(Source : NYSE Euronext)

2.3. Autres informations

Dépenses visées à l'article 39.4 du Code Général des Impôts (articles 223 quater et 223 quinquies du C.G.I.)

Nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne comprennent aucune charge ou dépense somptuaire visées par l'article 39.4 du Code Général des Impôts.

Dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

Conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce (concerne QUOTIUM Technologies SA)

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie

Concernant les conventions conclues au cours d'exercices antérieurs, vos Commissaires aux Comptes vous donneront toute indication, dans leur rapport spécial, sur la poursuite au cours de cet exercice de ces conventions.

Le Conseil d'Administration du 5/08/2005 a autorisé la conclusion d'un bail commercial, avec la société TECHNOLOGIES, pour une durée de 9 ans, pour les locaux situés à Courbevoie (92411) – 84/88 boulevard de la Mission Marchand.

Le montant facturé en 2010 au titre de ce bail est de 381 426 €. Le montant des dépôts de garantie s'élève à 53 750 euros au 31 décembre 2010.

Le Conseil d'Administration du 5 août 2005 a autorisé la conclusion d'une convention de prestations de services dans les domaines comptables, administratifs et services généraux avec la société TECHNOLOGIES. Un avenant N°3 à cette convention a été autorisé par le Conseil d'Administration du 5 janvier 2009. Le montant facturé en 2010 au titre de cette convention, identique à celui de 2009, s'élève à 230 000 €.

Le Conseil d'Administration du 19 janvier 2007 a autorisé la conclusion d'une convention avec la société TECHNOLOGIES. La prestation porte sur l'assistance dans la définition de la politique commerciale et stratégique de la société Quotium Technologies. Un avenant N°2 à cette convention a été autorisé par le Conseil d'Administration du 5 janvier 2009. Le montant facturé en 2010 au titre de cette convention, identique à celui de 2009, s'élève à 220 000 €.

Le Conseil d'Administration du 31 janvier 2008 a autorisé la conclusion d'un contrat de distribution des produits de Quotium Technologies SA par Quotium Technologies Ltd. Conformément à ce contrat, Quotium Technologies SA a enregistré des revenus de royalties à hauteur de 72 197 € au titre de l'exercice 2010.

Conventions autorisées au cours de l'exercice

Le Conseil d'Administration du 7 décembre 2010 a autorisé la conclusion d'un contrat de distribution entre les sociétés Quotium Technologies SA et Quotium Corp afin de promouvoir la distribution du produit Stor Sentry sur le marché américain. Conformément à ce contrat, Quotium Technologies SA a enregistré des revenus de royalties à hauteur de 187 775 € au titre de l'exercice 2010.

Le Conseil a autorisé le 21 juillet 2010 la conclusion d'un contrat de prêt entre la société Quotium Technologies et Technologies SAS. La société Quotium Technologies a consenti un prêt d'un 1 M€ à la société Technologies, remboursable au plus tard le 31 juillet 2012 et portant intérêts à hauteur de 1.5% l'an. Au titre de 2010, les intérêts se sont élevés à 6 616 €.

III.- Informations non financières, sociales et environnementales

Conséquences environnementales de l'activité de la société

Conformément aux articles L.225-102-1 alinéa 5, L.225-102-2 et R.225-105 du Code de commerce, il est rappelé que les sociétés du Groupe n'exploitent pas d'installation classée susceptible de créer des risques très importants pour la santé et la sécurité des populations voisines et pour l'environnement.

Compte tenu de son activité, le Groupe n'est pas particulièrement exposé à des risques environnementaux.

Informations sociales

Les informations sur les aspects sociaux de l'activité du Groupe sont reprises ci-dessous :

	2010	2009
Effectif total en fin de période	36	33
- dont temps partiel	0	0
- dont femmes	8	8
Masse salariale hors charges du Groupe (milliers d'euros)	2 146	1 979
Effectif intérimaire (en équivalent temps plein)	1	1
Dépenses d'intérim (en milliers d'euros)	43	44
Nombre de recrutements en CDI	4	4
Nombre de recrutements en CDD	0	1
Nombre de départs (hors licenciements)	7	3
Nombre de licenciements	0	0
Nombre d'accidents du travail	0	0
Dépenses formation - au-delà de la contribution légale (en milliers d'euros)	4	40
Nombre d'heures de formation réalisées	166	374
Nombre de personnes handicapées	0	0
Existence de contrats d'intéressement	néant	néant

Organisation du travail et absentéisme

L'horaire hebdomadaire moyen affiché pour tous les salariés à temps plein est de 35 heures, sauf pour les cadres au forfait jours par an. Les cadres représentent près de 95% de l'effectif total. Le taux d'absentéisme au sein du Groupe Quotium Technologies est négligeable.

Sous-traitance

Quotium Technologies SA a assez peu recours à la sous-traitance. Elle s'assure auprès de ses sous-traitants de leur respect des dispositions des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail.

Impact des activités en matière d'emploi et de développement régional

La société essaie de nouer dans la mesure du possible des relations (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation) avec les établissements d'enseignements supérieurs proches de son métier. Par ailleurs, Quotium Technologies SA et ses filiales s'appuient dans le cadre de son développement international sur les réseaux proposés par les Chambres de Commerce locales.

IV.- Honoraires des commissaires aux comptes

L'information concernant les honoraires des Commissaires aux Comptes est détaillée dans l'annexe aux comptes consolidés (note 3.18). Leurs mandats courent jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2015.